

Rouge

TCHAD

De l'imbroglia
au borbier

p 13

M1578 N° 1096 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IVe Internationale)

du 20 au 26 janvier 1984

**Automobile,
chantiers navals,
charbonnages,
sidérurgie...**

Refusons tous les licenciements



REPERES

REFUGIES BASQUES

Doublement frappés

DIX réfugiés basques espagnols expulsés hors de l'hexagone, quatre autres assignés à résidence : tel est le résultat d'une vaste rafle organisée par la police de l'air et des frontières, mardi 10 janvier, dans la région de Bayonne. A six heures, sur ordre direct du ministère de l'Intérieur, la police a interpellé chez eux seize « demandeurs d'asile politique », terme officiel pour désigner les réfugiés basques. Ils ont été simplement priés de se munir de vêtements chauds. Tous ont été regroupés dans le casernement de CRS d'Anglet, camp entouré d'une double rangée de barbelés.

« Une mesure administrative normale », commentait sobriement la préfecture de Pau, tandis que six des personnes arrêtées étaient expulsées à destination de Pointe-à-Pitre dans les Caraïbes. Le cynisme des autorités françaises est sans mesure. Est-il « normal » de déporter des réfugiés politiques ? Car, appelons un chat un chat, il s'agit bien de déportation. Giscard et son gouvernement avaient choisi l'île de Ré, Mauroy a, semble-t-il, préféré les DOM-TOM. La ville de Cayenne a, sans doute, trop mauvaise réputation dans les mémoires pour que le gouvernement l'ait choisie. Le résultat est pourtant identique ! Mauroy a renoué avec une tradition des plus réactionnaires que la France ait connue.

Au moment où les réfu-

giés basques sont victimes d'assassinats, d'enlèvements, de menaces, la seule réponse du gouvernement est la déportation de six d'entre eux. Pour leur sécurité sans doute... C'est faire silence sur les assassinats revendiqués par le GAL (Groupe antiterroriste de libération), groupe armé et financé par la police espagnole, relayé par l'extrême droite française (cf. Rouge du 6 janvier).

Le 4 décembre, Segundo Parey, « proche » des milieux séparatistes, était enlevé à Handaye. Le 19 décembre, Ramon Onaederra, un réfugié basque, était assassiné à Bayonne. Dix jours plus tard, Mikel Goikoetxea, lui aussi réfugié, tombait sous les balles à Saint-Jean-de-Luz. A chaque fois, le GAL... La conséquence ? Le gouvernement français s'en prend aux victimes, non aux assassins.

Le gouvernement espagnol a applaudi des deux mains. Comment ne pas le comprendre ? Les tueurs du GAL ne sont nullement inquiétés. Par contre les militants basques sont doublement frappés : victimes de la « guerre sale » menée par les nerfs du GAL, et déportés, arrêtés par le gouvernement français.

Alain Gwen

• Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi dans les rues de Bayonne à l'appel de différents groupes nationalistes basques français et du PSU, de la LCR et du PCML pour protester contre les expulsions.

POLICE
Mitterrand en visite

François Mitterrand aime la police. Il veut le faire savoir afin de dissiper le « malaise » existant dans ce corps, malaise dont les manifesta-

tions factieuses de juin 1983 furent la spectaculaire démonstration. C'est pour répondre à cet objectif que le chef de l'Etat a effectué, le 13 janvier, une visite impromptue en deux points chauds de l'institution.

En se rendant à la PJ et plus particulièrement dans les

locaux de la brigade antigang — dont les méthodes douteuses ont plus d'une fois défrayé la chronique —, Mitterrand a essentiellement voulu rassurer la haute hiérarchie policière. Tel fut le sens de ses propos saluant les dernières opérations des super-flics qui « ont donné la certitude aux Français qu'il y a dans ce pays, des gens courageux et capables ».

Même opération-séduction au commissariat du XVIII^e arrondissement de Paris — dont la juridiction s'étend aux quartiers de la Goutte-d'Or, de Pigalle, etc. — qui est un fief du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), l'un des organisateurs des démonstrations du printemps dernier. Là, l'hôte socialiste de l'Elysée insista sur « le grand besoin de sécurité des populations ». Ce qui ne pouvait que ravir ses interlocuteurs qui, pour bon nombre d'entre eux, avaient fustigé dans la rue le « laxisme » du gouvernement. Comme l'affirmait un des participants : « Les brigadiers qui entouraient le président étaient tous en photo sur le Figaro-magazine, après ces événements ».

Un tel coup publicitaire ne saurait profiter qu'aux secteurs les plus réactionnaires qui y trouveront de nouveaux arguments pour intensifier la répression, multiplier les rafles d'immigrés, et s'opposer à toute mesure remettant en cause les prérogatives des hiérarques. Il est des plus révélateur que le 13 janvier, le brigadier Marietti, représentant du SIPN dans le XVIII^e arrondissement — celui qui, en octobre 1982, conseillait à ses subordonnés « d'éviter d'interpeller des étrangers, surtout des Arabes, car en ce moment, ils ont tous les droits » — ait profité de la venue de Mitterrand pour se livrer à une attaque contre l'« irresponsabilité » de la FASP, la principale organisation démocratique de policiers.

Alors que tous les projets de réforme ont été enterrés, qu'on voit revenir les hommes de l'ancien régime aux postes clés de l'administration, que Gérard Monatte (le fondateur de la FASP) vient de se démettre de ses fonctions au secrétariat d'Etat à la Sécurité publique, l'initiative présidentielle confirme bel et bien l'orientation des gouvernants dans le domaine des libertés.

MICMAC
A DROITE
Simone Veil,
unique
européenne

L'année commence mal pour l'UDF. C'est en traînant

les pieds que ses dirigeants rendent visite mardi 17 janvier à Chirac. Ils doivent négocier, sous l'œil de Simone Veil, la constitution d'une liste unique pour les européennes. « Si c'est cela, je démissionne ! », grogne Léotard, secrétaire du PR, invitant son collègue Méhaignerie du CDS à en faire autant.

Au lendemain des municipales, Lecanuet avait annoncé une liste de ses troupes, face au RPR, pour contrer aux européennes l'avantage que celui-ci venait de prendre. Ouvertement ou par la bande, Barre et Giscard approuvaient la concurrence entre les deux partis de l'opposition. Chirac jouait, lui, la carte de l'unité. Après un certain silence, Veil, pressentie par Lecanuet comme tête de liste UDF, se prononçait pour une liste unique de l'opposition. Pour calmer la grogne dans leurs rangs, les dirigeants de l'UDF comandaient un sondage d'intention de vote « pour se faire une idée ». Le résultat est limpide. Deux listes ratisseraient plus de voix qu'une seule. C'est pourtant cette dernière solution qui devrait s'imposer.

L'insistance de Veil, qui se voit très bien présidente de l'Assemblée européenne, n'y est pas pour rien. Giscard comme Barre sont en mauvaise posture pour peser contre un choix qui ne leur revient pas. Les odeurs de reniflages, et les rumeurs autour de l'assassinat de Boulin, ministre giscardien, ne leur en laissent guère le loisir.

Mais, plus profondément, c'est un désaccord sur les moyens d'affronter la majorité qui divise l'opposition. Même Veil préfère s'appuyer sur le parti chiraquien, plus solide que les toupes fédérées de l'UDF, pour unifier l'opposition dans les prochaines batailles face aux partis majoritaires.

Barre et Giscard font les frais de l'opération. Mais le choix en question comporte aussi certains risques. Notables et militants de l'UDF sont loin d'être prêts à s'aligner sous le drapeau chiraquien. La baudruche d'une liste centre-gauche reprend en conséquence un peu d'air. Chirac, en s'alliant avec Veil, facilite la pêche à la ligne des militants RPR durs et purs par Le Pen. D'ailleurs, ce dernier fait régulièrement siffler Veil, la « tricoteuse », dans ses meetings. Elle fût la seule dirigeante de l'opposition à s'opposer à l'alliance droite-extrême droite rouennaise.

Chirac-Veil d'un côté, Le Pen de l'autre, à la tête de listes de l'opposition aux européennes, peuvent constituer deux cibles de choix pour la gauche. Cela laisserait des traces pour les prochaines échéances électorales dès 1986. Tout cela fait fulminer Giscard... et Barre. Quelle que soit la solution finalement choisie, les affrontements et les coups bas ont encore de beaux jours dans les rangs de l'opposition. Liste unique ou pas.

ALTERNATIVE
SYNDICALE
Le n° 1 est paru

Au sommaire du numéro 1 d'Alternative syndicale, diffusé depuis la fin décembre, un dossier traite des politiques industrielles avec un article sur la crise de l'automobile et un autre sur la sidérurgie. Une confrontation utile entre ces deux expériences au moment où la « grande presse » se demande si « l'automobile sera la sidérurgie des années 80 ».

Réalisé en octobre-novembre, ce numéro pouvait tirer le bilan de la grève des centres de tri PTT (« Malgré tout, un mouvement national ! ») ainsi que des élections à la Sécurité sociale le 19 octobre. Centré sur celles-ci, l'éditorial souligne le « divorce » entre les travailleurs et l'orientation confédérale : « Les orientations actuelles de la confédération sur l'inflation, le pouvoir d'achat, le partage du travail comme solution au développement du chômage sont perçus par les travailleurs comme des sacrifices inutiles et ressenties comme contraire à leurs intérêts. Quelle peut être leur crédibilité quand leur réalisation est soumise à un compromis avec le patronat dans le cadre des nouvelles solidarités ? »

« Nous devons au contraire réaffirmer nettement notre projet de transformation de la société et adopter une démarche offensive face au patronat en précisant nos revendications de relèvement »

des bas salaires, de défense du pouvoir d'achat, de réduction du temps de travail. »

Poursuivant le débat amorcé dans le numéro « zéro » une contribution (« Il faut rendre au syndicat sa raison d'être ») explique comment, « après plusieurs mois d'activités (...) il se dégage une volonté commune de contribuer à une orientation alternative ».

Ce numéro comporte aussi un article de dénonciation de la réalité du travail à temps partiel dans le commerce, un autre sur « la loi sur la presse... quelle cible ? » un compte rendu (illustré d'une BD) du congrès de la fédération générale services-livre, et un sur la défense des droits des immigrés.



Abonnement : 100 F. J. Papadopoulos ; CCP La Source 33-451-42 P.

Pour toute correspondance : P. Rosenblat « Alternative syndicale », boîte postale 262-75.228.

Vient de paraître

Critique
Communiste
revue mensuelle
de la
Ligue Communiste Révolutionnaire
(section française de la IV^e Internationale)
n°25
janvier 84 / 14 fr.

Sommaire

éditorial

• Les fausses évidences de Lutte Ouvrière

• PAP'CHAP'

100 JOURS D'OCCUPATION

• Comment s'est formée
la conception léniniste du parti

• Index des articles parus en 1983

Dossier

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom :
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	Prénom :
1 - AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	450 F	500 F	Adresse :
2 - SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO « ROUGE » 6 mois = 24 numéros	160 F		Formule choisie : <input type="checkbox"/>
3 - CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Règlement à l'ordre de PEC 2 rue Richard Lenoir 93108 Montreuil Tél : 859 00 80

Rouge

• Edité par la société Presse/Edition/Communication (PEC)
• Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31
• Directeur de la publication : Robert March
• Commission paritaire : 63922
• Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



Arrêter le bras des licenciés

● 200 000 suppressions d'emplois sont prévues en 1984. A la lumière de Talbot, il faut partout oeuvrer à la mobilisation

LES plans de licenciements s'affichent désormais au grand jour. Tout ce passe comme si, comme le patronat, le gouvernement avait voulu attendre le dénouement de la grève de Talbot pour annoncer sa volonté de prendre en bloc le dossier des « mutations industrielles », où il s'apprête à accepter toutes les exigences mises en avant par le patronat.

La nouvelle convention signée à l'UNEDIC (voir p. 10) par le patronat, le gouvernement, FO, la CGC et la CFTC, annonce clairement la couleur. Le patronat n'assumera pas la charge du développement du chômage, transférée sur le budget de l'Etat, les travailleurs actifs et les chômeurs eux-mêmes.

Tous les secteurs sont touchés : automobile, construction et réparation navale, chimie, sidérurgie, Charbonnages. Les bassins d'emplois déjà touchés par le chômage savent aussi les conséquences en chaîne qu'ont ces licenciements sur les sous-traitants et de multiples entreprises de services. L'INSEE chiffre elle-même à 200 000 les suppressions d'emplois industriels en 1984.

L'ensemble est aujourd'hui décrit sous le titre de « restructurations industrielles ». Mais chacun voit bien que dans les plans de licenciements actuels se trouvent pêle-mêle des secteurs compétitifs et des secteurs dits « non compétitifs ». Le véritable point commun des « mutations » est le dégraissage maximum, permettant la suppression de « sur-effectifs » nuisibles à la réalisation du profit.

Un gouvernement qui dit amen

Fort de l'acceptation de sa logique par le gouvernement, fort du soutien que lui a fourni ce dernier dans la grève de Talbot, le patronat compte aujourd'hui, en annonçant en bloc des dizaines de milliers de suppressions d'emplois, poser le problème sur le terrain politique. En mettant la question à ce niveau, il sait qu'il met le gouvernement au pied du mur

pour l'acceptation globale des licenciements. L'autre voie, celle de la diminution massive du temps de travail, des 35 heures sans perte de salaire, imposerait un affrontement. Sur ce terrain, Gattaz et les siens jouent gagnant et ils le savent.

En prenant au sommet la discussion avec les directions syndicales, le gouvernement espère les obliger à accepter son point de vue sans subir les pressions des travailleurs eux-mêmes. Mais que propose-t-il ?

Il tire les leçons de Talbot sur un seul point. Pour faire accepter les licenciements, il faut le consensus des directions syndicales, CFDT comprise. Mais la seule « exigence » qu'il présente aux patrons, c'est la demande d'adjonction de « béquilles » qui soient mieux à même de faire passer les licenciements. Ces béquilles s'appellent discussion par bassin d'emplois, mise en place de formations pour la reconversion, discussion sur la création d'entreprises de remplacement.

Chacun voit le peu de sérieux de

ces propositions. Les licenciés de Talbot voient bien aujourd'hui que les ANPE n'ont rien à leur proposer et les commissions gouvernementales reconnaissent elles-mêmes que les formations envisagées n'auront pas de débouchés. Quant aux entreprises de remplacement, un gouvernement incapable d'imposer au patronat le maintien d'emplois dans des entreprises existantes a-t-il les moyens d'en imposer la création de nouvelles ? En Lorraine, par exemple, ou sont les entreprises de remplacement sans cesse promises depuis des années ?

Non, le gouvernement compte sur l'état de choc, en prenant d'un coup le dossier des « restructurations » pour capituler en rase campagne et entraîner les directions syndicales dans cette capitulation.

Si Edmond Maire a élevé la voix lors du conflit Talbot, c'est pour que la place de la CFDT ne soit pas oubliée dans les discussions actuelles, mais lui-même se situe sur un terrain d'acceptation des restruc-

turations et n'a pas d'autres solutions à proposer que celles du gouvernement.

Le dernier CC du PCF vient certes de clamer son refus du chômage et les déclarations de dirigeants de la CGT sont souvent vives. Mais les paroles ne remplacent pas les faits. Talbot a prouvé que malgré les déclarations tonitruantes contre la direction de PSA et les licenciements, ces gens-là n'ont pas soutenu la revendication des grévistes de « zéro licenciement ». Face à tout cela pourtant, les travailleurs ne restent pas l'arme au pied.

A Talbot, la division, l'isolement ont pu permettre l'arrêt de la grève. Aujourd'hui, à Massey-Ferguson, dans les mines et les chantiers navals, les travailleurs, jusqu'à présent dans l'unité syndicale, demandent, comme à Talbot, le retrait de tous les licenciements annoncés, et ils engagent des actions pour s'y opposer.

Cela est la preuve, s'il en fallait une, que la revendication de « zéro

licenciement » avancée par les Talbot n'avait rien d'une position irresponsable manipulée par quelques agitateurs. C'est le cri profond de tous les travailleurs touchés aujourd'hui.

Par contre, la leçon de Talbot est claire. Dans tous les secteurs concernés, la question est d'abord celle de l'organisation de l'action par les travailleurs eux-mêmes. Que les tractations et les pressions politiques ne divisent pas et n'étouffent pas la revendication des travailleurs. La meilleure arme sera là encore, comme à Talbot, les assemblées générales et la mise sur pied de structures démocratiques de comités de grève.

Un mouvement national pour « zéro licenciement »

La division syndicale a été mortelle à Talbot. Qu'une telle situation ne se reproduise pas aujourd'hui dépend de l'unité des travailleurs concernés eux-mêmes, dépend aussi de l'action déterminée de tous ceux qui dans le mouvement syndical ont vécu la rage au ventre ce qui s'est passé à Poissy et exigent de leurs syndicats qu'ils jouent leur rôle.

S'appuyer sur la force des travailleurs en grève pour imposer une centralisation de l'action est la question à l'ordre du jour.

Que personne ne répète comme à Talbot que cette lutte est sans issue, que les licenciements sont inévitables. La réponse du mouvement ouvrier doit être le refus des licenciements en opposant à la logique patronale celle des 35 heures sans perte de salaire, celle de la diminution massive du temps de travail.

C'est cette exigence qu'il faut imposer à un gouvernement qui, si il a été élu grâce aux voix ouvrières, ne mènera lui-même aucune bataille pour défendre les travailleurs. Dans ce combat, la LCR sera au premier rang, mettant toutes ses forces au service de l'action comme elle l'a fait à Talbot.

Laurent Carasso

Talbot Les enjeux d'un conflit

Meeting
Salle de la Mutualité

Lundi 30 janvier à 20 h 30

Avec la présence d'un animateur de la lutte et
d'un membre du bureau politique de la LCR



La reprise du travail

● Pour réimposer « l'ordre Talbot », la direction filtre les entrées et les CRS sont dans l'usine

TOUT a été fait par la direction de PSA, avec l'aide du gouvernement, pour « reprendre en main l'usine » à la reprise du travail. Pour les ouvriers, dès l'entrée, l'ambiance est créée : des CRS, visibles, stationnent près des portes où des chicanes métalliques ont été installées pour « filtrer » les entrées.

Pénétrant dans une sorte de labyrinthe, chacun se trouve, au bout, devant agents de maîtrise et gardiens demandant « les papiers », carte de service et laissez-passer. C'est une façon de matérialiser la dénonciation des « agents extérieurs » fauteurs de « l'agitation et de la violence ». Une façon de s'assurer qu'aucun des licenciés ne sera dans l'usine. Mais, surtout, cela vise à créer l'inquiétude, en faisant sentir à chaque OS qu'il est seul devant les maîtres de Talbot.

Une fois passé ce contrôle, aucun gréviste ou presque ne retrouve plus ses camarades d'atelier ou de chaîne. Prenant en compte les licenciements, réorganisant la production avec une petite équipe de nuit de 2 500 personnes, la direction a opéré de nombreuses mutations, d'équipe à équipe, d'atelier à atelier, de chaîne à chaîne. Un soin particulier a régné pour cette opération de « réorganisation », avec le but de couper les travailleurs combattifs de leurs délégués. Ainsi n'y a-t-il aucun délégué syndical ou du personnel dans l'équipe qui a commencé le roulement de nuit alors qu'elle comporte de très nombreux grévistes.

Cela entraîne, bien sûr, que les délégués eux-mêmes courent le risque de se retrouver isolés au moment où la plupart des ouvriers ne connaissent pas leur voisins de travail. Dans une usine où chacun peut craindre que la CSL ne se manifeste de nouveau dans les ateliers, cela alourdit le climat.

En état de siège

Quelques discussions sont nécessaires pour apprécier réellement les résultats obtenus par la direction avec cette méthode. En fait, ils sont malgré tout plutôt limités. Les distributions de tracts syndicaux ont permis de le vérifier. Les immigrés, en effet, ont accueilli avec chaleur ceux de la CFDT (« l'usine en état de siège ») alors qu'ils étaient très nombreux à refuser de prendre ceux de la CGT. Cela n'implique pas, cependant, qu'il soit possible d'organiser des débrayages massifs avant la

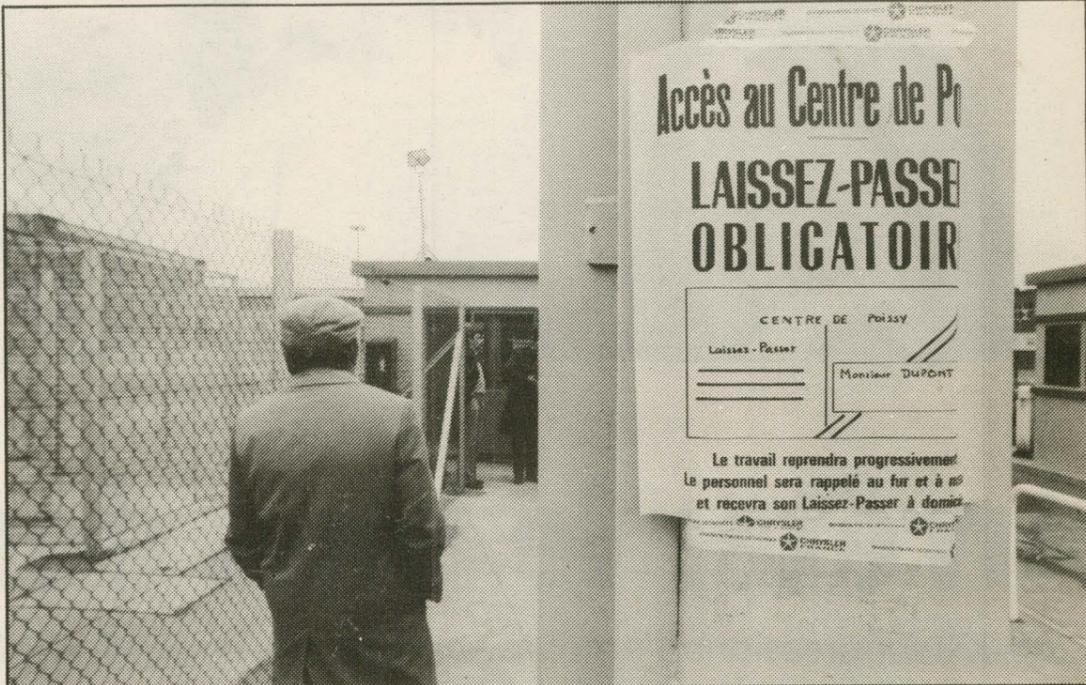
seconde séance de la « négociation » tripartite (voir page 5), prévue pour le 24 janvier.

En effet, les travailleurs non licenciés, après l'ampleur de la lutte des semaines passées, sont marqués par une sorte de fatalisme : ils ne sont « pas encore » à la porte et ressentent la crainte que les syndicats, sans déboucher dans leur lutte, aboutissent à ce que la direction ferme l'entreprise. Parmi les immigrés s'ajoute l'écœurement d'avoir été lâchés par le gouvernement. Et la plus grosse partie des militants syndicaux et des délégués de chaîne ressentent le poids de la crise de la CGT : c'est en faisant nombre dans un gros syndicat de lutte que la liberté et la dignité ont pu être un peu imposées face à la CSL.

Dans l'action, bien sûr, l'unité pouvait se faire autour des meilleures propositions, discutées dans les assemblées animées par la CFDT. Mais, maintenant, la question posée est celle d'une organisation permanente dans l'usine. Et ce qui est ressenti, dans un premier temps, c'est la désorganisation due à la crise de la CGT. Une discussion, d'ailleurs, a eu lieu sur « un syndicat d'immigrés ». Sa création, se mouvant sur une telle division, serait en fait catastrophique, et — dans cette usine où chacun se regroupe aussi par pays d'origine — la plupart de ceux qui avaient été tentés par cette idée en sentent bien les défauts et les risques. Aussi, une autre discussion parcourt de nombreux travailleurs combattifs : celle de la CFDT. « On peut s'y exprimer », estiment-ils depuis la grève. Quelle organisation se donner pour avoir de nouveau un rapport de forces qui rende la lutte possible face à la CSL et à la direction ? La discussion, en cours, débouchera peut-être dans les prochains jours ou les prochaines semaines.

Un débrayage quand même

Malgré cette situation, le mardi matin de la reprise, un débrayage a eu lieu dans un atelier : 25 sur 58 ouvriers de l'atelier anticorrosion ont été licenciés et cela crée des contraintes de cadence trop fortes. D'où un arrêt d'une heure. La même chose sera-t-elle possible, de façon plus large, pour peser sur la prochaine séance de négociation ? Nul ne peut l'affirmer. Même si les senti-



ments de la plupart des OS ne font aucun doute.

Plusieurs jours seront nécessaires encore pour avoir une analyse plus précise de la situation dans l'usine. Des jours où la direction ne lèvera pas le pied : elle fait au contraire installer des couvertures sur les chicanes de filtrage à l'entrée, pour bien montrer qu'elles sont faites pour durer, et elle en installe en plus grand nombre.

Par ailleurs, elle poursuit toujours en justice plusieurs militants de l'usine et de la CFDT du départe-

ment au titre « d'entrave au travail » : il leur faudrait, selon PSA, payer les salaires des ouvriers pour la journée du 3 janvier, et pour les « troubles » les jours suivants. Une ardoise de plus de trois millions de nouveaux francs ! Le jugement sera rendu le 19 janvier, risquant fort de rendre urgente une campagne de solidarité afin de faire reculer PSA.

Ces attaques ne découragent cependant pas la section CFDT. Elle vient de lancer une « commission des licenciés », sans mettre de limites d'appartenance syndicale à sa composition. Celle-ci a pour but

de regrouper les licenciés : un calendrier de réunions va être établi pour prendre contact avec eux, au plus près de leur domicile, à Dreux, à Mantes-la-Jolie, à Colombes, et, pour Paris, aux Halles ; il en est aussi envisagé une à Poissy même.

Quels que soient les coups portés par la direction et la répression gouvernementale, certains ont peut-être tendance à enterrer trop vite le combat des travailleurs de Talbot-Poissy.

Pierre Rème

« Aide » au retour ou expulsions déguisées ?

Le climat de racisme développé depuis plusieurs mois, les discours sur l'immigration responsable du chômage, les licenciements massifs visant d'abord les immigrés, ont fini par porter leurs fruits parmi les immigrés eux-mêmes : la question du retour est aujourd'hui posée dans les pires conditions pour eux.

Lancée pendant la grève de Talbot, la question d'une « indemnité » pour le retour a été largement reprise par la presse puis par le gouvernement, se transformant par leurs bons soins, en « aide au retour », en incitation au départ, etc. Bonne aubaine, pour relayer la politique des expulsions qui ne suffit pas à dégraisser les effectifs globaux de chômeurs.

Car il faut bien comprendre deux choses dans cette affaire.

● Malgré les déclarations justes sur la dignité et la notion « d'indemnisation » face au préjudice subi durant des années à Talbot, c'est bien avant tout la peur du racisme, et la certitude dans ce climat de ne jamais retrouver de travail liée au sentiment d'être « rejeté » par les autres travailleurs, qui pousse certains immigrés à défendre cette solution un peu désespérée.

● Pouvoirs publics et patronat s'ac-

commodent assez bien de cette solution, qui leur coûte globalement moins cher que le grossissement des rangs des chômeurs, et qui leur permet d'en faire un exemple de « bonne solution » pour les immigrés comme en son temps Stoléru avait tenté de le faire avec son million.

Ainsi se trouve implicitement confortée l'idée fautive que le départ de l'immigration détendra le marché du travail. Ainsi se trouve renforcé un certain « consensus » autour d'une solution qui est présentée comme « généreuse » (ce qui pouvait difficilement être le cas de la politique d'expulsions) alors qu'elle est pour l'essentiel une vaste mystification. En effet, la plupart des immigrés ne peuvent accepter le retour au pays, sauf contraints et forcés, soit par des mesures répressives, soit par une incitation jouant sur la peur née des attentats et agressions racistes.

La plupart d'entre eux sont en France depuis 10, 15, 20 ans voire davantage. Leurs enfants — la fameuse deuxième génération — sont nés en France, et n'ont pas grand-chose à voir avec le pays d'origine de leurs parents : ils n'en parlent pas la langue, ils ont été élevés dans d'autres coutumes et

d'autres habitudes. Enfin, les travailleurs immigrés ont été arrachés d'un pays de misère pour se faire exploiter ici ; s'ils rentrent, ce sera sur un sol encore plus pauvre et dans une société rongée par le chômage et la famine qu'aggrave tous les jours la crise économique.

Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire de cette « fautive » solution. C'est dans la direction inverse qu'il faut lutter : celle qu'a prise, sous l'impact des jeunes immigrés, la marche contre le racisme ; celle de la lutte pour l'égalité des droits, pour le droit à l'emploi pour tous, pour la carte unique, pour le droit de vote.

L'immense impact de la marche a montré qu'une mobilisation dans ce sens était possible, et que la victoire sur l'égalité des droits n'était pas utopique, pour peu que la solidarité se déploie avec force. Car tous les travailleurs français doivent comprendre que le renvoi des immigrés ne réglera en rien leur sort de futurs chômeurs. Au contraire, en créant un précédent, en facilitant l'acceptation des licenciements, il prépare d'autres licenciements, qui concerneront des branches entières où les Français dominent.

Hélène Viken



Ils appellent ça « négociations »

● La réunion tripartite gouvernement-direction-syndicats a placé les travailleurs devant un chantage honteux

NÉGOCIATION constructive », a déclaré la CGT à l'issue de la réunion tripartite (pouvoirs publics, direction de Talbot, syndicats) ; et Edmond Maire, le matin même, avait affirmé lors de sa conférence de presse qu'il « espérait qu'elle ferait avancer les choses ». Mais les résultats en sont accablants pour le gouvernement : ils démontrent que les ouvriers sont purement et simplement livrés au chantage et aux pressions des directions de l'administration.

Les emplois de remplacement

Dix offres ont été présentées ! Un tract de la section CFDT, daté du 11 janvier, raconte le dialogue. « Où sont passées les centaines d'emplois dont on nous rabat les oreilles depuis plusieurs semaines ? » Réponse du directeur départemental de la main-d'œuvre : « Ces demandes ont été satisfaites par d'autres ouvriers et il faut maintenant réamorcer la pompe. Mais Talbot demeure prioritaire ! »

Une telle affirmation appelle quelques commentaires : rien ne garantit le niveau de salaire, ni les conditions de travail de telles « offres », rien ne garantit non plus que ne se fasse pas un filtrage à l'embauche en fonction des dossiers personnels des OS de Talbot tenus à jour par la direction... Quant à savoir comment ceux de Talbot sont devenus « prioritaires » et passent avant les chômeurs de plus longue durée, il n'y a pas beaucoup à s'interroger. « Désamorçons les sursauts de mécontentements possibles », est le mot d'ordre de l'heure ! Il s'accompagne d'un chantage honteux : les OS licenciés se trouvent coincés entre des patrons qui voudront les trier sur les critères chers à « l'ordre Talbot » et des prétendus « stages de formation » fantômes. Nous n'exagérons rien...

Les stages de formation

En fait, les 1 905 OS sont licenciés immédiatement mais les stages de formation « ne seront pas opérationnels avant plusieurs

mois », disaient les administrateurs. Celui de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) précisant « qu'il faudra attendre un état des besoins et l'évaluation du potentiel des ouvriers de Talbot pour définir définitivement les stages ».

Malgré ces données apparemment incontournables, le directeur départemental de la main-d'œuvre (représentant des « pouvoirs publics ») a fait des pressions pour que tout cela soit réglé au plus tôt, s'engageant « à rémunérer les stages à 100 % s'ils sont organisés très rapidement ». Cependant, seuls les stages « conseillés » par l'AFPA seraient ainsi rémunérés... sans pour autant donner au bout une garantie d'emploi. « Faites ce qu'on vous dit et après on verra », ce mot d'ordre est le complément obligé du précédent : « Désamorçons ! ».

Aucune demande d'engagement quant à la garantie d'emploi n'a reçu la réponse écrite demandée par la CFDT.

Les problèmes du « retour au pays »

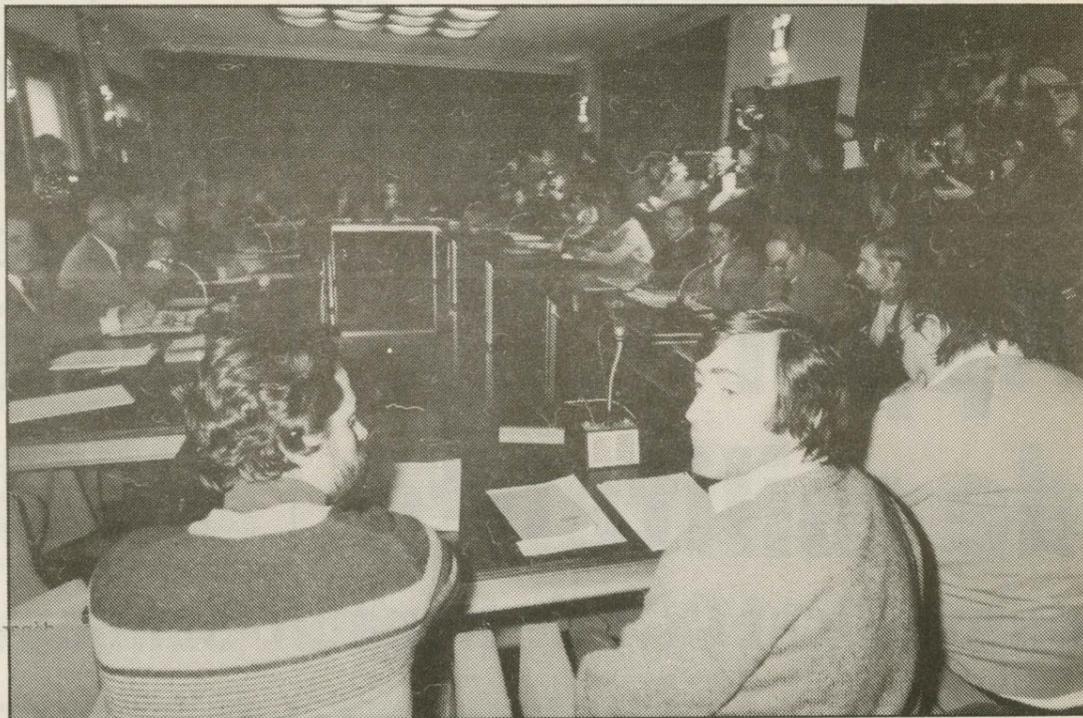
On le sait, le gouvernement, qui se prétend « l'ami des immigrés », a « pris acte de la revendication de retour au pays ». Et il est à la recherche de la formule financière qui lui permettrait de « clore le dossier ». Avec une hâte qui ne laisse pas présager grand-chose de bon : le souci des représentants du gouvernement est d'avoir conclu un accord sur cette question pour la fin du mois de janvier, ce qui semble indiquer que la solution retenue pourrait, dès cette date, trouver de nouvelles entreprises où s'appliquer !

Seule la CSL est entrée dans ce jeu et demande 50 000 francs par personne. Mais un accord avec cette seule organisation ne peut pas donner une solution honorable pour le gouvernement actuel. Du coup, le directeur départemental de la main-d'œuvre demande aux autres syndicats de chiffrer le prix du départ et de dire combien de travailleurs « seraient intéressés ».

Voulant assurer la défense des travailleurs qui préfèrent cette solution parce qu'ils n'ont plus confiance dans la possibilité de vivre

avec un emploi décent en France (voir p. 7), la CFDT a précisé les exigences légitimes avec les immigrés : elle affirme que le « retour au pays » ne doit s'appuyer que sur « le volontariat », ce qui signifie que l'offre doit être faite à l'ensemble du personnel de l'usine — où les demandes peuvent parvenir de certains non-licenciés. Cette condition

Réunion tripartite à la préfecture de Versailles. En bas, à droite, la délégation de la CFDT. A gauche, la délégation de la CGT.



suppose, notons-le, d'annuler l'actuelle liste de licenciements décidée par la direction : la CFDT de Talbot-Poissy, depuis le 5 janvier, demande en effet que les 1 905 ne soient pas licenciés mais placés en chômage technique, pour laisser le temps de réexaminer le dossier.

La tenue de la première réunion tripartite l'a amenée à préciser encore les exigences élémentaires pour défendre les OS immigrés : il faut que ces « retours » soient négociés d'Etat à Etat pour permettre aux travailleurs de choisir s'ils préfèrent partir avec une grosse somme représentant l'ensemble de leurs droits acquis en France (Santé, retraite) ou s'ils préfèrent toucher régulièrement des allocations ou indemnités en habitant dans leur propre pays d'origine.

Les représentants du gouvernement espéraient un simple marchandage... Mais les conclusions du tract de la CFDT, si elles se réalisent dans l'entreprise, vont à l'encontre de la mission des « pompiers sociaux » : « Pour la section CFDT, y est-il affirmé, il est donc clair que la lutte ne doit pas s'interrompre avant que ne soient, enfin, négociés sérieusement l'ensemble des problèmes posés aux salariés de Poissy. »

P. R.



TALBOT



EN LUTTE

TALBOT

Les positions d'Henri Krasucki désapprouvées par 15 militants CGT de Renault-Sandouville

MERCREDI 18 JANVIER 1984

HAVRE LIBRE
Normandie Nouvelles

LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DÉPARTEMENTAUX NORMANDS

Après l'acceptation de la grève à Poissy, pour les 15 militants du débat dans toute la CGT, toute l'attitude de la CGT d'emploi qui est en cause. Nous CGT se comporte comme à Talbot, d'autres suppressions d'emploi : mobile comme dans le reste des secteurs.

Aucune solidarité
Les 15 militants CGT déclarent en outre ne plus pouvoir accepter la division forcée entre les organisations syndicales qui a redoublé depuis le conflit Talbot.

« Les invectives et les insultes prennent le pas sur le débat nécessaire entre syndicats au sujet des revendications et de l'action face aux licenciements. Au-delà des critiques, il y a les propositions. Ainsi la CGT se doit de défendre ses positions traditionnelles : refus des licenciements, réduction massive du temps de travail, une politique qui s'en prenne aux grosses fortunes et aux privilèges. »

« La CGT a proposé aux autres syndicats et à tous les travailleurs l'action unie sur ces objectifs. Un autre motif de désillusion est présenté par les 15 militants de Sandouville et concerne la solidarité. »

« Il n'est pas admissible qu'aucune solidarité ait été organisée au plan confédéral avec les grévistes Talbot. Ainsi la CGT se doit aussi d'organiser une unité nationale unitaire autour des conflits de Poissy. »

Les signataires de l'appel se présentent :

tants responsables, attachés de longue date à notre organisation syndicale, la CGT. Nous constatons que notre rôle qui devrait être le rôle d'ailleurs par un recul de la C.F.D.T. professionnelle, comme récemment :

« Nous ne sommes pas de ceux qui, après avoir été public et adressé à Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la CGT, restent à attendre que les 15 militants ne se manifestent. »

CGT
Des militants contestent Krasucki et Sainjon

Quatorze militants du syndicat CGT de l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime) ont adressé, hier, un appel au secrétaire général de leur syndicat, Henri Krasucki, en lui demandant « l'ouverture immédiate d'un débat » à la suite des événements de l'usine Talbot à Poissy.

En désaccord avec les positions adoptées « sans débat réel » par Henri Krasucki et André Sainjon, secrétaire de la métallurgie CGT, ces militants estiment que, « au-delà de la CGT, c'est toute l'attitude des suppressions d'emplois qui est en cause ».

« Nous ne voulons pas, ont-ils affirmé, que la CGT se comporte comme à Talbot quand, demain, viendront d'autres suppressions d'emplois dans toute l'automobile, y compris chez Renault, comme dans le reste des secteurs industriels. »

Patrick Blot, Mario Gomis, Juan Miguel, Vincent, Etienne, Gilles Gentil, 35,

Appel de militants

du syndicat CGT de Renault-Sandouville à Henri Krasucki, au comité confédéral national de la CGT

Nous, militants et syndiqués, membres du syndicat CGT Renault-Sandouville, désapprouvons les positions d'Henri Krasucki au sujet du conflit Talbot, positions reprises par les instances confédérales et exposées dans la déclaration en huit points diffusée dans la CGT :

- 1) La seule position qui correspond aux traditions de la CGT, syndicat de classe, est d'être catégoriquement contre tout licenciement. Nous reprenons à notre compte la revendication des grévistes de Talbot, « zéro licenciement » ; ils n'ont rien d'« extrémistes irresponsables », mais se battent pour le maintien de leur emploi, alors que sous couvert de « mutations industrielles », le patronat veut faire passer ses plans de licenciements massifs tout en préservant ses fortunes.
- 2) Les seuls responsables des licenciements et des affrontements à Talbot-Poissy, c'est la direction de Peugeot-Talbot, c'est la CSL (ex-CFT) à la solde du patronat. C'est contre eux qu'il faut rassembler toutes les

forces ; au contraire d'une dénonciation systématique de la CFDT ou des grévistes, il faut un débat entre organisations syndicales, avec tous les travailleurs, sur les licenciements ; il faut tout faire pour réaliser l'unité d'action syndicale, l'unité ouvrière, seul moyen de s'opposer aux plans patronaux.

- 3) A l'opposé d'un soutien à l'accord PSA-gouvernement, qui autorise 1 905 licenciements et qui s'est fait dans le dos des syndicats, la CGT doit reprendre la volonté des travailleurs : que le gouvernement mis en place par le vote du 10 mai 1981 interdise les licenciements et ne laisse pas la famille Peugeot dicter sa loi.
- 4) Tous les secteurs vont bientôt être touchés : construction navale, Charbonnages, automobile, sidérurgie, chimie... La question des revendications et de l'action face aux licenciements est posée au plan national, et concerne tous les travailleurs, toute la CGT. Dans ce cadre, et à l'heure où vont s'ouvrir des négociations pour toute l'industrie automobile, nous considérons que la CGT

doit défendre dans l'action ce qui est contenu dans son programme voté par ses congrès :

- Pas un seul licenciement.
- La semaine de 35 heures sans diminution de salaire.
- La nationalisation du trust Peugeot pour maintenir les emplois.

C'est pourquoi nous demandons l'ouverture immédiate d'un débat dans la CGT et dans les colonnes de *la Vie ouvrière*.

Nous envoyons ce texte à *la Vie ouvrière* pour publication, et au comité confédéral national de la CGT. Nous rendons public cet appel et l'adressons à la presse locale et nationale.

Patrick Blot. Jacques Derrien. Christian Gauthier. Gilles Gentil. Matrio Gomis. Nelly Laurent. Micheline Lebourg. Catherine Martin. Juan Miguel. Alain Ponvert. Philippe Silliard. Christiane Tirel. Alain Vincent. Etienne Lefranc. Gérard Dufour.

Pour tout contact : Gilles Gentil, 35, rue Elsa Triolet 76600 Le Havre.

Quinze militants C.G.T. en désaccord avec Krasucki sur le conflit Talbot

Quinze militants du syndicat C.G.T. de l'usine Renault de Sandouville ont adressé hier un appel à M. Henri Krasucki, en lui demandant « l'ouverture immédiate d'un débat » à la suite des événements de l'usine Talbot à Poissy.

En désaccord avec les positions adoptées « sans débat réel », par MM. Krasucki et André Sainjon, secrétaire de la Métallurgie C.G.T., ces militants estiment que « au-delà

de Talbot, c'est toute l'attitude de la C.G.T. devant les suppressions d'emplois qui est en cause ».

« Nous ne voulons pas, ont-ils affirmé, que la C.G.T. se comporte comme à Talbot quand, demain, viendront d'autres suppressions d'emploi dans toute l'automobile, y compris chez Renault, comme dans le reste des secteurs industriels ».

Texte remis à la presse

Nous sommes amenés à rendre publique cette déclaration concernant le conflit Talbot à la suite des prises de position des responsables de notre confédération dans la presse et sur les antennes des radios et télévisions.

Nous soulignons que les déclarations de Krasucki et de Sainjon ont été rendues publiques avant que ne soient réunies les instances régulières de la CGT, et qu'elles constituent un changement de position de la CGT par rapport à ce qu'elle défendait avant la signature de l'accord PSA-gouvernement :

Avant l'accord, Sainjon déclarait (14 décembre) : « La direction de PSA semble persister dans sa volonté de licencier ; pour la CGT, il n'est pas question d'accepter les licenciements. » Nora Tréhel (15 décembre) : « Nous demandons l'ouverture immédiate de négociations sur le maintien des emplois ; les travailleurs ont apprécié la position du gouvernement qui va dans le bon sens, mais la CGT n'acceptera aucun licenciement. » Sainjon (16 décembre) : « Il est exclu d'accepter les licenciements ; il faudra bien, quand une entreprise est en diffi-

culté, qu'on ne présente pas les licenciements comme la seule solution. »

Après l'accord PSA-gouvernement, les positions des porte-parole de la CGT ont changé, allant dans le sens d'une acceptation des licenciements, puis d'une volonté d'arrêter la grève à Poissy, puis d'une dénonciation des grévistes. (...)

Nous sommes des militants, responsables, syndiqués, attachés de longue date à notre organisation syndicale, la CGT. Nous constatons que notre organisation syndicale ne joue pas le rôle qui devrait être le sien ; et cela se traduit d'ailleurs par un recul de la CGT aux élections professionnelles, comme encore récemment à Sandouville. Attachés à l'unité et à l'indépendance syndicale, à l'action unie pour faire progresser les intérêts des travailleurs, nous demandons l'ouverture d'un débat dans la CGT, devant tous les travailleurs, après ce qui vient de se passer à Talbot. C'est pourquoi nous rendons public cet appel adressé à H. Krasucki et aux instances locales et confédérales de notre syndicat.



Trois questions à Edmond Maire

• Les réponses de Krasucki (« Maire devrait se calmer ») et de Jospin (« Il se prend pour Walesa ») passent volontairement à côté des vraies questions

S'agit-il vraiment de condamner la collaboration gouvernement-patronat ?

Un des arguments forts d'Edmond Maire est de mettre en évidence le rôle de « courroie de transmission » tenu par la CGT dans l'affaire Talbot : elle a soutenu l'accord du 17 décembre entre gouvernement et PSA, qualifié par Jack Ralite, depuis quelques jours, de simples « entretiens »... Cependant, du côté de la direction de la CFDT, il perce bien vite des propos qui ne peuvent pas déplaire au patronat : « *Quand ces dirigeants politiques étaient dans l'opposition, peut-on lire dans Syndicalisme hebdo du 12 janvier, ils pensaient que pour être élus, il fallait promettre (...), il fallait séduire.* » « *Une fois élus, souligne Maire dans le Nouvel Observateur, ces hommes sont continués un temps à nier la réalité. Et puis, peu à peu, les faits ont eu raison des discours. Et c'est heureux.* » Bref, pour Maire, ce n'est pas la politique actuelle de la majorité qui est condamnable, mais au contraire l'espoir de changement qui l'a portée au gouvernement.

Ce projet de « *collaboration loyale entre les partenaires sociaux* » est tellement fort dans la direction de la CFDT qu'il l'amène à défendre des contre-vérités. Par exemple, cette affirmation : « *Le gouvernement devient plus intransigent que Talbot* », à propos de « l'accord » portant sur la réduction de 2 905 licenciements à 1 905. Il est vrai, rappelons-le avec la direction de la CFDT, que Laurent Fabius a bel et bien dit qu'il était impossible de toucher au moindre détail de cet accord. Mais c'était là une façon d'être le ferme défenseur des exigences fixées par la direction de PSA et non l'inverse. Celle-ci, d'ailleurs, pour bien montrer son intransigence aux travailleurs de Talbot, a décrété un chômage technique partiel tournant, dans l'usine de Poissy, à proportion



des mille non-licenciés. Bonne façon à ses yeux de montrer qui dirige... tout en faisant payer les frais des non-licenciements aux ouvriers eux-mêmes et aux caisses de l'Etat.

Une question très simple, du coup, doit être adressée à Edmond Maire : condamne-t-il les détails de tel ou tel accord ou s'en prend-t-il réellement à la volonté gouvernementale de se soumettre aux exigences capitalistes ?

S'agit-il vraiment de donner la parole aux travailleurs ?

Toute l'hypocrisie d'Edmond Maire est, d'une certaine façon, concentrée dans le titre de une de *Syndicalisme hebdo* du 12 janvier : « *Réussir les mutations avec les salariés* ». Cette idée évite en effet soigneusement la vraie question : cela se fera-t-il aussi « avec les patrons », ou « contre » eux, ou « pour » eux ?

Ne faisant pas le choix d'affronter les ennemis, la direction de la CFDT ne peut que réduire et déformer « les exigences des travailleurs », au moment même où elle prétend « leur donner la parole ». On pouvait ainsi lire, dans *Syndicalisme hebdo*, déjà cité, que « *La CFDT exprime tout naturellement l'exigence des salariés d'une solution négociée au problème des sur-effectifs qui évite les licenciements.* » Dans la réalité, après huit jours de grève pour annuler les licenciements, les travailleurs ont dit : « *On a réduit le nombre de mille, encore quelques jours et on peu arriver à zéro licenciement.* » Puis, devant l'accord gouvernement-patronat, devant des licenciements maintenus avec l'appui de pratiquement toutes les forces politiques, ils ont voulu négocier pour protéger au mieux les intérêts des travailleurs licenciés. S'il s'agit de « donner la parole aux travailleurs », Edmond Maire ferait bien de ne pas dire « *Battons-nous pour le droit de la direction confédérale et fédérale à négocier* » au moment où les ouvriers en lutte, eux, disent « *Annulons les licenciements* »...

Il en est de même, finalement, au sujet des polémiques avec la CGT.

On ne peut qu'approuver *Syndicalisme hebdo* quand il constate comment, à Talbot, « *la CGT a sousestimé les travailleurs français et immigrés* ». Mais, ensuite, il apparaît bien vite que Maire est davantage en lutte contre les ministres communistes que contre le patronat. Différence essentielle par rapport aux travailleurs de Talbot : eux ont rejeté la caution donnée par la CGT à la direction et au gouvernement, parce qu'ils voulaient l'unité pour la lutte. Et si la section CFDT de Poissy a eu une influence décisive, c'est que de très nombreux immigrés constataient qu'« *ils disent la vérité* », « *Ils écoutent et disent ce qu'ils entendent* », « *Ils sont pour l'unité.* »

A l'opposé, on pouvait lire l'assimilation de la CGT à la CSL dans un tract de l'URP (Union régionale parisienne de la CFDT) dénonçant tous les ennemis de la CFDT. A l'opposé, on pouvait lire, dans le *Nouvel Observateur*, dans un « *entretien avec le secrétaire général de la CFDT* » : « *Si la logique de Krasucki était au pouvoir, j'en viens parfois à penser qu'un syndicaliste comme moi n'aurait le choix qu'entre la clandestinité et l'hôpital psychiatrique.* » Propos que ne peut qu'accroître la division...

Une question très simple, du coup, doit être posée à Edmond Maire : s'il veut vraiment donner la parole aux travailleurs, pourquoi ne fait-il pas publiquement des propositions d'action, pour lutter pour les 35 heures sans aucune perte des avantages acquis et pour l'annulation des licenciements ? En faisant débattre cela partout, il y aurait moyen d'imposer que les travailleurs prennent vraiment la parole.

S'agit-il d'imposer la flexibilité aux travailleurs pour mieux « négocier » avec les patrons ?

On ne doute pas que Maire soit satisfait de la remarque de Jospin l'accusant de « *se prendre pour Walesa* ». Mais à la différence de celui-ci — condamné par ceux qui exercent un pouvoir dictatorial en Pologne —, Maire se voit développer « *la flexibilité* » des travailleurs pour assurer « *les mutations* ». En fait, en bradant les acquis passés, en laissant le patronat imposer « *la souplesse* » de salariés mieux soumis à ses exigences, la direction de la CFDT espère se faire accepter comme « *partenaire* » et « *négocier sur les dossiers industriels* »...

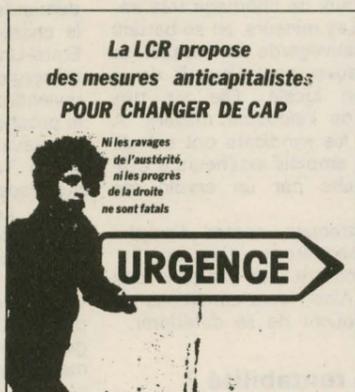
Faut-il rappeler à Maire, comme à Jospin, que le rôle de Walesa, qui en a fait le symbole qu'il est, fut d'unir les travailleurs polonais sur leurs exigences communes, de les mobiliser pour qu'ils puissent se faire entendre ? Face aux « *restructurations* » en cours en France, cela doit passer par une réponse permettant aux travailleurs de lutter pour le plein emploi tout en tirant profit des progrès techniques.

Une telle question ne devrait d'ailleurs pas conduire Edmond Maire à s'adapter aux exigences capitalistes, si on en juge par une vieille exigence, qu'il soulignait encore avec force en février 1978, alors qu'il y avait un million et demi de chômeurs : « *Notre objectif est de souder hommes et femmes dans la lutte pour le droit réel à l'emploi pour tous et toutes (...). Obtenir un horaire de travail de 30 heures par semaine, en cinq jours de six heures par exemple, est-ce que cela ne changerait pas profondément et positivement le mode de vie ?* » (à la Conférence confédérale sur le travail des femmes et l'action syndicale).

Une question très simple là encore doit être posée à Edmond Maire : pourquoi n'oppose-t-il plus les revendications ouvrières, et le projet de socialisation des moyens de production aux attaques patronales ? Un large débat sur l'action de masse et ses objectifs politiques n'est-il pas à l'ordre du jour « pour donner la parole aux travailleurs » ?

Pierre Rème

Plus que jamais, sachons débattre pour unir et agir plus efficacement contre les licenciements et la logique infernale du capitalisme en crise.

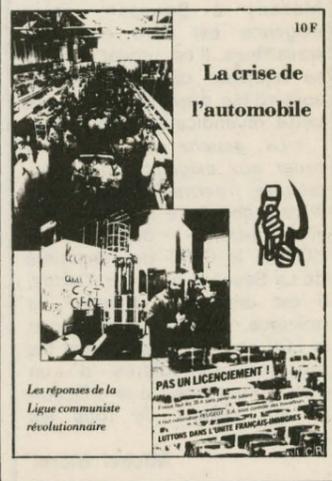


Bientôt le troisième tirage sera totalement épuisé... Cette brochure de 24 pages, en vente au prix de 10 francs, est prévue pour une large diffusion.

Ecrivez ou téléphonez à la PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil, Tél. 859 00 80.

Des tarifs particuliers sont prévus pour les commandes groupées.

Vient de paraître





Refuser la politique du chômage

NOUS avons en ce moment devant nous, explique Mermaz, président de l'Assemblée nationale, les grands dossiers, Charbonnages, sidérurgie, construction navale, et dans une certaine mesure, automobile. Voilà beaucoup de soucis.

Après le test Talbot, les dossiers à venir collent dans les pattes du gouvernement. 4 000 licenciements annoncés dans les mines, 35 000 à venir dans la sidérurgie, des dizaines de milliers prévus dans l'automobile, 6 000 dans le textile, 3 500 minimum dans la navale... De Massey-Ferguson (Lille), à Brissoneau (Nantes), les licenciements entreprise par entreprise s'y ajoutent.

Les effets sur les villes et les régions concernées, en suppression d'emplois induits, en débouchés liquidés pour les jeunes qui sortent des écoles, complètent le paysage catastrophique de l'emploi des années à venir.

Au même moment les chiffres officiels du chômage se gonflent. 4 % de plus entre décembre 1983 et décembre 1984. En novembre 1983, les statistiques découvraient 63 000 nouveaux chômeurs. L'INSEE en prévoit 200 000 de plus à la mi-1984. Prétendant adoucir les « mutations technologiques », en accompagnant les licenciements de mesures de reclassement diverses, le gouvernement dirige infailliblement les travailleurs vers les trois millions de chômeurs.

Dans leur course au profits, les patrons n'ont cure de ces problèmes. Les crédits publics sont voués à indemniser ceux qu'ils licencient, comme à renflouer leurs caisses pour licencier à nouveau. Tout en investissant là où bon leur semble, dans un matériel plus rentable accroissant rythmes et profits.

Le gouvernement et la majorité se plient devant ces exigences.

« Zéro licenciement ! » Des Charbonnages à la navale, de Massey à Boussac, cette exigence est vive chez les travailleurs. Il est urgent de faire se rejoindre des mouvements aujourd'hui dispersés, pour que cette revendication s'impose.

« La gauche ne doit pas céder aux exigences du capitalisme international... même si cela doit faire crier la droite et la patronat », déclaraient la CGT et la CFDT des chantiers de La Seyne le 5 janvier. Certes, il est urgent de changer de politique. C'est en ce sens que la LCR soumet actuellement les mesures immédiates d'un « plan d'urgence » à la réflexion et aux débats de tous les travailleurs.

Michel Morel

Pour une riposte commune contre les licenciements

MASSEY-FERGUSON LILLE

Les 200 jours des Massey

LE 30 juin 1983, les syndicats de Massey-Ferguson étaient informés que onze cents licenciements interviendraient sur les deux usines du groupe à Beauvais et à Marquette-

lez-Lille. Il leur faudra attendre jusqu'en janvier 1984 pour que leur soit enfin transmise la convention signée en mars 1983 entre le ministère de l'Industrie et la direction de Massey-Ferguson. Les ter-

mes en sont clairs : la direction de Massey-Ferguson procède à une réduction d'effectifs de 4 100 à 3 200 : ce qui entraîne la fermeture de l'usine de Marquette ; en échange le gouvernement lui verse

100 millions de francs pour procéder à de nouveaux investissements. Voilà le marché de dupes. Le gouvernement finance, les patrons licencient. Et que font ces patrons que les « difficultés de trésorerie acculent à licencier » des centaines de travailleurs ? Ils se paient cash, pour la modique somme de 326 millions de francs, la branche Rolls Royce moteurs diesel.

ce que les travailleurs veulent entendre.

Des faux-semblants

La solution ne viendra pas non plus de « discussions sur les politiques industrielles », comme le proposait G. Granger, responsable de la CFDT métallurgie, dans une conférence de presse, le 13 janvier, en présence des délégués CFDT de Massey. « Nous ne sommes pas systématiquement contre les restructurations, cependant celles-ci doivent être négociées », soulignait-il. Proposant de combiner la « réduction du temps de travail massive », avec des « solutions plus longues à mettre en œuvre : formation professionnelle, implantations industrielles pour des emplois alternatifs, garantis pour une mobilité professionnelle... ».

La réduction du temps de travail, les trente-cinq heures, n'apparaissent qu'en troisième point dans les demandes de négociation à Massey-Ferguson, après les aménagements du plan du FNE et les propositions de départ en pré-retraite à cinquante ans.

L'expérience montre pourtant, s'il en était besoin que toutes les solutions « douces » appliquées aux restructurations industrielles en cours ne sont que faux-semblants. Du plan de reclassement bidon des licenciés de Talbot, aux mesures d'accompagnement des licenciements à Chapelle-Darblay, la consécution est l'accroissement pur et simple du chômage.

Et pourquoi ne pas nationaliser Massey-Ferguson ? Au lieu de verser des fonds publics, en échange du licenciement de centaines de travailleurs ? Cette solution que proposent les militants lillois de la LCR n'est pas débattue dans l'entreprise. « Aborder les questions de fond en assemblée générale nuirait à l'unité syndicale », remarque A. Parant, responsable CGT.

Un exemple pour la région

Cela n'est en rien une fatalité. Débattre des trente-cinq heures à Massey, de l'utilisation des crédits publics pour la nationalisation de l'entreprise et le maintien de l'emploi, n'affaiblirait en rien leur volonté de dire : « Non aux licenciements ». Au contraire ! Massey est un exemple pour les travailleurs de la région lilloise. L'heure est à l'extension de la soli-

• Envoyez les messages de solidarité à : Intersyndicale et grévistes de Massey, avenue industrielle 59250 Marquette-lez-Lille.

• Soutien financier : — CGT, Crédit agricole Liévin 62800, Agence n° 82, compte 0117-703-6000, « syndicat métaux Marquette ». — CFDT, syndicat métallurgie Lille CFDT, CCP 7218-25-M, « solidarité Massey ».

Alain Nasier



Plus de trois cents travailleurs de Massey étaient à Paris mardi 14 avec leurs syndicats CGT, CFDT, FO pour manifester dans la capitale et rencontrer Mauroy.

CHARBONNAGES

Une première taille de 4000 emplois

LES directions des Houillères annoncent 4 000 suppressions d'emplois miniers. Nous ne connaissons pas encore les conséquences sur les autres emplois. C'est la première phase d'un plan de récession dans les Charbonnages. Elle a été mise en chantier par le commissariat au Plan et entérinée par le gouvernement. Cette année, les subventions seront égales à celles de l'an passé pour Charbonnages de France (CDF). Le chiffre de 4 000 est un minimum. La Direction générale estime qu'il en fallait entre 6 et 8 000.

Un premier pas

Ces plans ne sont pas nouveaux. La presse l'a déjà relaté, ils sont sur la table des ministres concernés depuis mai 1983. Une question ému beaucoup le gouvernement. Comment faire passer une telle pilule dans des régions déjà très touchées par le chômage (Nord, Lorraine), ou ne vivant que du charbon pour l'essentiel comme à Carmaux ? Le PS et la PCF vont devoir se confronter directement aux travailleurs. 20 000 emplois doivent être supprimés d'ici à 1988 pour respecter les lois du marché

capitaliste mondial. Quatre puits sur cinq seront fermés dans le Nord, un sur six en Lorraine, la totalité de ceux du Centre-Midi à l'exception de la Provence. A Carmaux, CDF avait envisagé l'exploitation d'une « découverte » (exploitation à ciel ouvert), mais le gouvernement vient de commander une enquête supplémentaire qui fait craindre le pire. Le statut du mineur ne prévoit pas les licenciements. Le gouvernement entend faire passer son plan « en douceur » par la fusion naturelle des effectifs, (retraites, retraits anticipés à 30 ans de service), primes au départ volontaire et mutations vers les bassins rentables (Lorraine) et l'EDF. Malheureusement, ce beau plan rencontre plusieurs difficultés. La fusion naturelle des effectifs, selon les bassins, est loin d'apurer les effectifs. A Carmaux, par exemple, CDF ne veut garder que 600 salariés en 1990. Or à cette date, l'effectif restant sera de 1 177. Deuxième difficulté : les travailleurs sont prêts à se battre pour ne pas être sacrifiés, eux et leurs enfants. Tout le monde peut se rendre compte que le nombre de chômeurs croît plus vite que les offres d'emplois. La reconversion dans la sidérurgie n'a pas vu le

jour... Dans ces conditions ! Il est bien difficile de masquer que la prime au départ volontaire est une prime de licenciement déguisée. Quant aux mutations elles ne suscitent pas l'enthousiasme des Lorrains qui connaissent un taux de chômage très important. Les mineurs, en se battant pour la sauvegarde de l'emploi, se battent aussi pour l'avenir de la population locale. Elle vit très souvent de l'industrie minière. A Carmaux les syndicats ont calculé que deux emplois extérieurs à CDF sont induits par un emploi de mineur.

Ces attaques contre l'emploi s'accompagneront d'autres attaques contre les acquis des mineurs. Ainsi, leurs conditions de travail risquent de se détériorer.

Quelle rentabilité ?

La direction des Charbonnages a un mot d'ordre : augmenter la productivité qui a baissé en partie à la suite les embauches effectuées depuis le 10 mai. Aussi il est exclu que CDF accorde une réduction du temps de travail supplémentaire sauf si cela est compensé sur le plan salarial, et par une augmentation de la durée de

fonctionnement des installations. 300 jours par an au lieu de 222, ce qui passe par le travail du samedi et du dimanche.

Le gouvernement, le PCF et le PS soutiennent la logique capitaliste des Charbonnages. Ils leur demandent d'être compétitifs avec le charbon d'Afrique du Sud, des Etats-Unis ou avec d'autres formes d'énergie tel que le nucléaire (nous reviendrons sur ces aspects dans le prochain article). Le résultat pour les travailleurs est là, comme il l'a été à Talbot, dans la sidérurgie, aux Papeteries de la Chapelle Darblay... Les fédérations syndicales ont signé une plate-forme commune qui prévoit une action d'ampleur en cas d'application du plan. C'est le moment d'y aller. Il n'y a pas à attendre une énième réunion gouvernementale pour savoir comment il va essayer de faire passer ce plan criminel. Il a fait voter le budget que l'on connaît, il a maintenant Hug, le directeur général. Ses intentions sont claires. L'action unitaire des travailleurs ne doit pas l'être moins. C'est vers le mot d'ordre de grève nationale sans tarder qu'il faut se diriger, pour l'annulation des suppressions d'emplois et la satisfaction des revendications de mineurs.



darité sur l'agglomération, pour les organisations syndicales en premier lieu. Afin d'éviter les mauvais coups, du type « intervention des CRS », comme cela a déjà eu lieu le 16 décembre. Quant à P. Mauroy, maire de Lille et Premier ministre, il n'a qu'une chose à faire pour que le conflit « se termine rapidement » selon son souhait. Interdire les licenciements et faire rentrer dans le rang les patrons de Massey. C'est tout ce que les travailleurs lui demandent.

Patrick Debrest

CHANTIERS NAVALS DE LA SEYNE

La navale à Paris, mardi 24

MARDI 17 au matin, les travailleurs des chantiers de La Seyne en grève occupent les bureaux de la direction. Elle a étalé ses cartes la veille au comité central d'entreprise. Trois hypothèses de « redressement » pour La Seyne, Dunkerque, La Ciotat, 12 000 salariés. Une basse avec plus de 5 000 licenciements,

une moyenne et 3 000 chômeurs de plus, une haute avec 780 suppressions de postes. La riposte ne s'est pas fait attendre.

Ces derniers jours c'était l'attente aux chantiers navals. Jeudi 12 janvier, mille travailleurs de La Seyne et de La Ciotat accueillent Lengagne, secrétaire d'Etat à la Mer en visite à Marseille. Le

« sous-ministre » recevait une délégation intersyndicale pour l'assurer qu'il n'y aurait pas un chômeur de plus après les restructurations dans la navale ». Aucun travailleur ne croyait un mot de ces promesses.

A La Seyne, la tension était lourde. Devant le silence gouvernemental sur les « mutations » à venir, la droite y allait de ses déclarations démagogiques : « La gauche ne fait rien pour la navale ». Dur de dur, la veille des municipales bis, le Conseil d'Etat ayant annulé vendredi 13 les élections précédentes. La gauche était passée de 300 voix, le PCF conservant de justesse une mairie où il est majoritaire depuis 1945...

La presse patronale, à l'abri des polémiques électorales, est beaucoup moins hypocrite. « Les chantiers n'échapperont pas aux fourchettes caudines de la concurrence,

lit-on dans l'hebdomadaire *La Vie française*, les réductions de capacité s'imposeront. » Difficile d'être plus clair.

A La Seyne on connaît la chanson. L'appel à l'action du 5 janvier (voir encadré), s'appuie sur une analyse lucide des lois du marché international, de la politique de conciliation de la gauche sur ce terrain.

Les syndicats CGT et CFDT du chantier condamnent « la désinformatio des mass-médias » qui voudraient faire croire que « les chantiers sont trois fois plus chers qu'ailleurs. La gauche, disent-ils, doit se donner les moyens financiers de conserver la construction navale française... [choisir] une politique des transports maritimes garantissant l'intégrité du potentiel industriel et du potentiel humain des cinq cites de la construction navale » (La Seyne, La

Ciotat, Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle).

Ils avaient décidé de venir faire entendre leurs exigences à Paris, si le besoin s'en faisait sentir. Dès mardi 17, l'intersyndicale appelle les travailleurs de la navale à monter dans la capitale mardi 24. Ceux de Dunkerque, dont le chantier est menacé de fermeture complète, comme ceux de La Seyne, veulent être au moins mille à faire le voyage.

Dans la navale c'est l'heure de la riposte. Ceux de Massey-Ferguson étaient à Paris mardi 17. Dans les Charbonnages la mobilisation se prépare. Tous veulent en finir avec les licenciements. Il faut rassembler les forces. Pour une grande manifestation nationale, tous ensemble, à Paris. Contre la politique des licenciement, « zéro licenciements » !

Michel Morel

BOUSSAC

Arrêtez le massacre !

LE 7 janvier, le cabinet chargé par le gouvernement d'effectuer l'expertise financière et industrielle de la compagnie Boussac-Saint-Frères rendait ses conclusions : il recommande deux mille suppressions d'emplois supplémentaires d'ici 1987, dont 1 300 en 1984. A celles-ci il faudrait ajouter les 1 300 programmées pour 1983 et qui n'ont pas été effectuées.

Au total, les syndicats disent qu'il s'agit du même scénario qu'en 1981, l'étude de la SADEF préconisant alors déjà plusieurs fermetures et des milliers de suppressions d'emplois. Selon eux, si les conseils du cabinet d'expertise sont suivis, ce sont en réalité de 5 à 6 000 suppressions d'emplois qui tomberont dans l'année qui vient.

Les secteurs les plus visés seraient la filature, le tissage et la teinture. Les usines d'Igney dans les Vosges, celles de Cosserat et d'Amiens seraient purement et simplement rayées de la carte. Le textile est une des premières

branches industrielles à avoir été touchées par les « restructurations ». Cela s'est traduit depuis dix ans par une hémarragie d'emplois considérables.

A travers les divers rebondissements de l'affaire Boussac-Saint-Frères s'illustre parfaitement la politique de casse et de gâchis qui est celle des restructurations capitalistes.

Boussac est un enjeu important. Après le groupe nationalisé de Rhône-Poulenc, il est avec ses 90 usines et ses 18 000 salariés — dont une majorité de femmes — le plus gros trust de la branche textile.

Boussac, c'est aussi, après le dépôt de bilan des quatre frères Willot en juin 1981, plus d'un milliard de francs injecté dans le groupe par les pouvoirs publics. A quoi a servi cet argent ? Deux ans après il semble que l'on en revienne au point de départ !

Pire, le gouvernement après

avoir accepté le tour de passe-passe des quatre Dalton du textile en 1981 avec la mise en règlement judiciaire de la seule compagnie Boussac-Saint-Frères, (pendant que ceux-ci gardaient la mainmise sur les veaux gras de leur empire, Dior, le Bon Marché, etc.), accepte en juin 1983 de négocier à nouveau avec ces escrocs pour la réunification du groupe !

Assez de tergiversations ! C'est le maintien de milliers d'emplois qui est en jeu et la vie de régions entières. Il faut empêcher définitivement les quatre malfrats que sont les frères Willots de sévir !

Pour cela le gouvernement n'a qu'à appliquer les solutions préconisées depuis de longues années par la fédération Hacuitex : une filière nationalisée du textile autour de Rhône-Poulenc-Textile, Boussac-Saint-Frères et Biderman. Avant qu'il ne soit trop tard...

Sonia Folloni

UNEDIC

Un succès patronal

● Les pauvres patrons n'en peuvent plus, les directions syndicales s'appêtent à faire payer les travailleurs

C'EST la deuxième fois depuis le 10 mai 1981 que le système d'assurance-chômage est mis à mal. En novembre 1982, devant l'impossibilité de déboucher sur un accord entre CNPF et syndicats, le gouvernement avait réduit les droits : allocations en baisse, durée d'indemnisation réduite... Mais devant le développement des licenciements et la volonté du patronat de ne plus verser davantage, cela s'avéra vite insuffisant. Il fallait trancher dans le vif. Faute de mobilisation unitaire à la hauteur de l'attaque patronale, le résultat ne pouvait faire aucun doute. Cet accord est une aubaine pour le patronat et une véritable calamité pour les chômeurs, sans pour autant que l'on soit assuré qu'il ne faille pas remettre ça un jour ou l'autre.

Le système actuel est basé sur l'unicité du régime même si les droits sont différenciés. Désormais, il y aura des chômeurs qui relèvent de la solidarité nationale. C'est un grand pas de fait vers la fiscalisation des prestations sociales. Pour la deuxième catégorie, c'est le budget de l'Etat, c'est-à-dire nos impôts, qui sera mis à contribution. Qui est concerné par l'aumône nationale ? Chômeurs à la recherche d'un premier emploi, femmes désirant reprendre le travail, jeunes libérés du service national, pré-retraités de toute catégorie...

Des indemnités en baisse

L'allocation spéciale pour chômage économique est supprimée, alors que 1984 verra 200 à 400 000 licenciements. De septembre à novembre 1983, il y a eu en moyenne 43 000 licenciés économiques chaque mois.

Si le forfait journalier passe de 37,80 F à 40 F, cela s'accompagne d'une diminution du minimum (95 F au lieu de 100,10 F) et du maximum de l'allocation (75 % du salaire au lieu de 80 %). S'y ajoute une dégressivité des droits en cas de prolongation en fonction de l'âge, soit 15 % tous les six mois pour les moins de 50 ans, 10 % pour ceux entre 50 et 55 ans.

Le tableau montre clairement la diminution de la durée des indem-

(à partir du 1^{er} avril 1984)

	ALLOCATION DE BASE (1)			ALLOCATION DE FIN DE DROITS (1)			TOTAL
	MONTANT	DURÉE NORMALE	PROLONGATION POSSIBLE (2)	MONTANT	DURÉE NORMALE	PROLONGATION POSSIBLE (2)	DURÉE MAXIMUM D'INDEMNISATION (2)
CHOMEURS A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI (3)	Renvoyés au régime de solidarité financé par l'Etat						
CHOMEURS AYANT TRAVAILLÉ 3 MOIS SUR LES 12 DERNIERS MOIS	30 F/jour. +30 % salaire (9)	3 mois (13)	néant	néant	néant	néant	3 mois
CHOMEURS AYANT TRAVAILLÉ 6 MOIS SUR LES 12 DERNIERS MOIS	licenciement autre qu'économique (5) licenciement économique	6 mois	-50 ans : 3 mois (12) +50 ans : 6 mois (12)	40 F/jour (11)	-50 ans : 6 mois +50 ans : 9 mois	-50 ans : 3 mois +50 ans : 6 mois	-50 ans : 15 mois +50 ans : 21 mois
CHOMEURS AYANT TRAVAILLÉ 12 MOIS SUR LES 24 DERNIERS MOIS (4)	licenciement autre qu'économique (5) licenciement économique						
CHOMEURS AYANT TRAVAILLÉ 24 MOIS SUR LES 36 DERNIERS MOIS	licenciement autre qu'économique (5) licenciement économique	-50 ans : 12 mois 50 à 55 ans : 18 mois +55 ans : 24 mois	-50 ans : 6 mois (12) +50 ans : 15 mois (12)	40 F/jour (11)	-50 ans : 12 mois +50 ans : 15 mois	-50 ans : 6 mois +50 ans : 12 mois	-50 ans : 30 mois +50 ans : 45 mois
	licenciement autre qu'économique (5) licenciement économique						

nisations. Situation très préoccupante. L'étude annuelle de l'UNEDIC portant sur la période octobre 1981-septembre 1982 montrait en effet que la durée moyenne pour les bénéficiaires d'allocation de fin de droits s'élevait à 22 mois, représentés pour la moitié par des moins de 25 ans. Les chômeurs ayant travaillé seulement trois mois dans les douze derniers mois ne pourront plus avoir accès aux indemnités avant un délai de deux ans.

Les cotisations patronales n'augmenteront pas. Seuls les

salariés passeront à la caisse : plus 0,20 %.

Augmentation des cotisations

Une surcotisation de 0,52 % (soit environ 0,46 % du salaire total) sera versée par les salariés dépassant le plafond Sécu (8 110 F actuellement) sur cette fraction de salaire pour garantir une allocation minimum de 60 % pour les cadres (salarié au-dessus de 6 755 F) au lieu des 42 % pour les autres salariés.

Aucune organisation n'a proposé



qu'elles sont de la politique des cadeaux au patronat.

Une autre voie pour les travailleurs

Il existe pourtant une autre voie, celle de la lutte unitaire, acharnée, comme l'ont montré les Talbot, pour le maintien et l'extension des acquis. Contre les divisions introduites artificiellement par l'accord, il faut exiger le maintien du salaire antérieur et de tous les droits sociaux, le SMIC au minimum pour les premiers demandeurs d'emploi et les femmes voulant reprendre le travail, sans limitation de durée. Les patrons doivent supporter les frais de leur système économique : pas de cotisations ni impôts supplémentaires pour les travailleurs.

Ce nouvel accord UNEDIC est une catastrophe pour des centaines de milliers de travailleurs. Quand on regarde le coût du chômage et les dégâts causés aux travailleurs et leurs familles, rien n'est plus urgent que de prendre les moyens pour y mettre fin. Plutôt que de négocier les pertes d'acquis avec le patronat, l'heure est à la lutte pour les 35 heures sans perte de salaire, avec embauche correspondante, l'heure est à l'interdiction des licenciements. C'est ce qu'il faut débattre dans les ateliers et les bureaux, le gouvernement et les directions syndicales ont suffisamment montré que ce n'est pas le chemin spontané qu'ils prennent.

Alain Nasier

ECOLE

Nouvelle impasse

AOUT 1982 : en pleine trêve estivale, Savary fait part au Conseil des ministres de ses premières intentions. Décembre : un plan est soumis aux parties prenantes. La hiérarchie catholique le repousse en bloc, dans l'espoir que les élections municipales à venir renverseraient définitivement les rapports de forces.

Octobre 1983 : nouveau projet, rejeté cette fois-ci par le CNAL. Janvier 1984 : Savary propose des mesures législatives partielles. Et déjà la droite repart en campagne, avec cinq manifestations régionales, du 22 janvier à Bordeaux au 4 mars à Versailles. L'échéance est désormais celle de la session parlementaire du printemps.

Qu'auront à discuter les députés ?

● **Le financement.** Jusqu'alors, la puissance publique est mise devant le fait accompli par le privé : ce dernier crée des écoles et des classes, sans les contraintes qui s'imposent au public, et les fonds publics lui reviennent de droit. Ce privilège parmi les privilèges serait aboli : le privé y est prêt. En contrepartie, les collectivités locales qui utilisent les

ambiguïtés de la loi pour refuser de financer le privé, ne pourraient plus échapper à cette obligation. En résumé, on aligne le régime financier du privé sur celui du public, et on garantit définitivement le financement public des écoles privées.

● **Le statut des établissements.** Côté cour, on regroupe les écoles privées dans un « Etablissement d'intérêt public » (EIP), où le privé serait minoritaire. Cela afin de répartir les moyens et les élèves le plus rationnellement entre les différents établissements d'un secteur géographique. L'EIP n'est que la structure juridique permettant d'appliquer le nouveau régime financier.

Il n'est pas exclu que les EIP intègrent des établissements publics, afin de pouvoir orienter les élèves du public vers le privé. Côté jardin, les écoles privées conservent leur entière autonomie de gestion.

● **Les enseignants.** Déjà rémunérés par l'Etat, ils pourraient être titularisés. Mais la tutelle de leurs employeurs resterait entière. Des « fonctionnaires » dépendant d'un patron privé : tel serait le nouveau statut.

En résumé, les écoles privées obtiennent trois garanties décisives : le maintien, et la normalisation, du

financement public ; l'autonomie des établissements et le respect de leur « caractère propre » ; enfin, les enseignants n'échapperont pas à leurs employeurs privés.

La politique de Savary se marque donc par sa continuité. Le ministre-

diplomate consolide le dualisme scolaire en bouchant les failles. Comme à ses précédentes versions, c'est par un non franc et massif que les organisations laïques doivent répondre à Savary.

Nicolas Jeanson

● Coordination nationale des « pions ».

Les surveillants des CES et des lycées sont pour la plupart des étudiants dont les parents ne peuvent financer les études. Or, le ministère prépare, pour le mois de mars, un décret dont une des conséquences serait de réduire de 25 % le salaire des pions, en contrepartie d'une réduction du temps de service ! De nombreux collectifs se sont constitués dans les départements.

Celui d'Amiens appelle à une coordination nationale des collectifs, le jour de la grève dans les CES et lycées : **mardi 31 janvier - Paris - Faculté de Tolbiac à 14 heures.**

● CES et lycées :

Le SNES et le SNI-Pegc lancent l'un et l'autre un mot d'or-

dre de grève pour tous les enseignants du second degré. Les circulaires préparant la prochaine rentrée de septembre devraient être au centre de la grève. Car leur application se traduirait par une forte dégradation des conditions de travail : suppression d'enseignements, gonflement des effectifs dans les classes, regroupement des classes à faible effectif, et alourdissement des conditions de service des enseignants. Les effets de l'austérité budgétaire, déjà sensibles à la rentrée 1983, seraient amplifiés. La grève du 31 pourrait être une première réponse. A condition que les divisions entre le SNES et le SNI ne prennent pas le dessus. A condition aussi que la grève ne reste pas sans suite.

grève des enseignants, le 31 janvier.

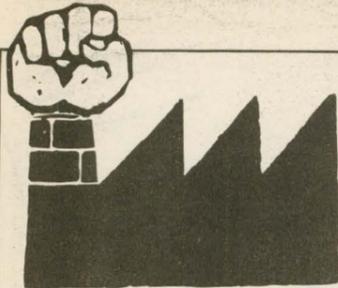
(publicité)

Un livre, « Prolétaire en veston : une approche de Maurice Dommanget, intuteur syndicaliste, historien social, et libre penseur, 1888-1976 », de notre ami J.-L. Rouch, sortira dès que le nombre de souscriptions sera suffisant.

Merci à ceux qui refusent de laisser tomber dans l'oubli Maurice Dommanget et ses amis. Que le courage de tant d'ardeurs défenseurs des droits de l'homme, rappelé par Jean-Louis Rouch dans sa sérieuse et importante étude sur M. Dommanget, serve d'exemple.

Camille Frossard
(fille de Louis et Gabrielle Bouët, amis de toujours de Maurice et Eugénie Dommanget)

Souscription : Editions « les Monédières », Le Loubanel, 19260 Treignac. L'exemplaire : 90 francs.



BANQUES

Action unitaire au Crédit lyonnais

En 1983, les travailleurs des banques ont subi une perte de leur pouvoir d'achat de 4 %. Pour l'année 1984, le gouvernement et les banquiers leur proposent une augmentation de 6 %, avec aucun rattrapage pour 1983. Et quand on prend en compte le fameux « effet report » (voir *Rouge* 1093), l'augmentation réelle est entre 0 et 1,5 %.

Mais les travailleurs des banques sont prêts à défendre leurs salaires. Vendredi 13 janvier, le siège du Crédit lyonnais à Paris était envahi par 600 employés qui avaient débrayé à l'appel des organisations syndicales CGT, CFTD et FO.

Avant de parcourir le quartier en manif combative, les grévistes ont écouté les discours des responsables des trois syndicats. Ces derniers ont tous souligné la nécessité d'une mobilisation de toute la profession. Qu'ils se mettent d'accord pour l'organiser de façon unitaire ; ce sera aux travailleurs de trancher sur les revendications qui expriment le mieux leur volonté de défendre leur pouvoir d'achat. C'est dans cette perspective que se battent les militants LCR des banques.

PTT TOULOUSE

En grève contre les effets du plan Daucet

A l'aide d'une étude bidon, l'administration veut faire passer les effectifs de 85 à 64 au transbordement de Matabiau. Devant un trafic qui augmente de 3 %, l'administration, avec aucune création de poste au budget 1984, veut redéployer les effectifs.

C'est la grève illimitée de tout le personnel, maîtrise comprise, dans l'unité CGT, CFTD et FO. L'administration accorde 73 postes au lieu des 64 calculés, mais propose une brigade de 4 heures du matin à 10 heures aux postiers en mutation à Toulouse-Matabiau. La direction déclare la grève illégale, met en place un réseau de transports parallèles sans précédent et plus onéreux que les revendications des postiers ! Devant le blocage de la situation, l'intersyndicale CGT, CFTD et FO appelle le CTA à la grève reconductible à partir du 13 à 0 heure. La grève est suivie à 100 %. L'administration recule encore et propose 74 effectifs, suppression de la vacation de 4 heures à 10 heures du matin. En assemblée générale, le personnel juge les avancées encore insuffisantes et reconduit la grève à Matabiau et au CTA de Larzanne.

Pendant ce temps, le patronat, main dans la main avec la direction, a déjà fait une sérieuse entorse au monopole des PTT en Midi-Pyrénées. Elle appelle ses adhérents à manifester contre les postiers ! Il n'y a pas une minute à perdre dans le soutien aux postiers en lutte.

CHEQUES POSTAUX



Ils veulent mettre la crèche sur la paille

• Face aux menaces des fermetures d'un jardin d'enfants, les travailleuses ont obtenu une première victoire

Le 11 janvier dernier, le personnel du jardin d'enfants du centre de Chèques de Montparnasse était en grève toute la journée contre la décision arbitraire de l'administration de réduire ses effectifs. Par une lutte unie, les travailleuses des Chèques viennent de faire reculer la direction qui surnoisement voulait remettre en cause l'un de leurs acquis : les deux jardins d'enfants des centres de Chèques.

C'est à la suite d'une lutte syndicale de longue haleine et depuis 1975 qu'existent ces équipements, l'un au centre de Bourseult, l'autre à Montparnasse. Ce n'est pas l'idéal, mais c'est bien pratique pour les travailleuses. Ils ont été mis en place avec une capacité d'accueil de cinquante jeunes enfants chacun. La participation financière demandée aux parents, de 5,50 francs à 20 francs par jour, est peu élevée comparée au coût des autres modes de garde possibles, crèches collectives ou nourrices. A certaines conditions

(propreté, etc.), ils prennent en charge les enfants de deux à trois ans, avantage important pour les travailleuses, compte tenu de la pénurie générale des modes de garde des tout-petits.

Prétextant une baisse du nombre des enfants cette année, la direction des Chèques faisait savoir au syndicat CFTD, lors d'une audience le 28 novembre, sa volonté de réduire à terme ces équipements. Elle mit rapidement en application les prémisses de son projet d'étranglement, en renvoyant deux personnes « détachées sociales » pour le jardin d'enfants, dans les services.

Il faut savoir que cette initiative va dans le sens des consignes nationales qui visent à diminuer le nombre des « détachés sociaux ». Les travailleuses ne sont pas dupes : il s'agit là pour la direction de pallier au manque de personnel dans les services sans avoir besoin d'embaucher !

Face aux faux prétextes de la

direction et à ses manœuvres — elle refusait ponctuellement l'admission des enfants de moins de trois ans — les travailleuses ont réagi promptement, en faisant grève et en établissant un ensemble de revendications : — retour des deux « renvoyées ». Maintien des deux jardins d'enfants et du personnel en place ; — maintien des admissions des deux à trois ans ; — mise en œuvre des travaux nécessaires pour assurer la sécurité entière des enfants ; — ouverture des jardins à tous les enfants dont les parents travaillent dans les bureaux PTT avoisinant (ils étaient jusque-là réservés aux seuls enfants dont les parents travaillent aux Chèques postaux).

La grève du personnel des jardins d'enfants a été quasi totale, 100 % le matin et 90 % l'après-midi, soutenue par l'unanimité des parents malgré les tracasseries diverses de la direction. Celle-ci n'a pas hésité à faire pression en poursuivant les

parents par téléphone jusqu'à leur domicile pour qu'ils n'apportent pas leur soutien à la grève.

Appuyant la lutte, les syndicats CGT et CFTD des Chèques postaux adressaient ensemble une lettre ouverte à G. Dufoix, secrétaire d'Etat à la Famille, pour lui demander d'intervenir. C'est cette détermination et cette unité qui ont amené la direction des personnels à se dédire. Elle fut contrainte d'annoncer non seulement qu'il n'était pas question de fermeture mais aussi que dorénavant elle admettrait les deux à trois ans et les enfants des bureaux voisins. Concernant les effectifs et les travaux, pour le moment, c'est le silence.

C'est une première victoire ! Les travailleuses des Chèques postaux sont conscientes qu'il s'agit là d'un aspect décisif de la lutte pour leur droit à l'emploi. La question des équipements collectifs est plus que jamais à l'ordre du jour !

Sonia Folloni

TRANSPORTS MONTPELLIER

La chasse aux sorcières

Frèche, député-maire PS de Montpellier, vient de licencier dix militants syndicaux, après la grève des tramonts montpelliérains d'octobre et décembre 1983. Plus qu'une chasse aux sorcières, c'est un véritable safari. Les conducteurs de bus étaient en lutte à l'appel de la CGT, contre la dégradation des conditions de travail — raccourcissement des pauses aux terminus — et l'augmentation de 4,4 % des salaires en 1983. La SMTU (Société montpelliéraine des transports urbains), société mixte, a pris la place d'une société privée, en 1977, après la victoire de la gauche aux municipales. Elle est présidée par le maire, l'adjoint est militant du PCF.

Pendant les onze jours de grève, les tramonts de Montpellier se sont heurtés à un mur. Comme ceux de Bordeaux en lutte pendant vingt-huit jours, face à la Communauté urbaine,

présidée par Chaban Delmas.

Frèche a fait intervenir les CRS, utilise des compagnies privées pour effectuer le « service minimum » que les grévistes proposaient de faire eux-mêmes. Il ne cède pas d'un pouce sur les revendications, et développe une campagne haineuse sur la ville contre les grévistes. A la reprise du travail, le maire fait tomber le couperet des licenciements sur cinq, puis dix militants, délégués syndicaux et délégués du personnel. Plusieurs sont connus comme militants politiques, membres du PCF, conseiller municipal PS d'un village voisin, militant de la LCR, du PCML...

Les tramonts mobilisent dès l'annonce des licenciements. L'un des licenciés l'est pour avoir participé au débrayage de protestation contre les licenciements des premiers ! Leur situation personnelle est dramatique, dans une région qui compte déjà

plus de 13 % de chômeurs. Ils n'ont droit qu'à l'aide publique de 20 francs par jour, alors que souvent leur femme est également sans emploi. L'un d'entre eux n'a même plus de logement. De nombreuses initiatives sont prévues dont une marche des femmes et des enfants, et une participation massive à la journée nationale CGT des transports, le 27 janvier, appuyée sur les luttes des tramonts de Montpellier et de Bordeaux.

Frèche laisse ou fait courir le bruit qu'il est ministrable. Inquiétant bonhomme ! Le secteur transport est le « domaine réservé » du monarque. Le bureau municipal (PCF, PS, PSU, MRG) s'est vu interdire toute discussion sur le sujet. L'adjoint PC au transport, ancien secrétaire de l'UL CGT se tait depuis le début du conflit. En dehors de quelques protestations, le PCF — dont

plusieurs militants sont licenciés — pêche la patience, laissant entendre qu'il ne va pas tarder à intervenir...

Il est intolérable qu'un député-maire PS agisse comme un vulgaire patron de choc (la précédente gloire locale du PS est Jules Moch !). Il est inadmissible que les élus PS, PCF, PSU, se taisent et jouent les paralysés devant ce monarque. Les tramonts de Montpellier ont besoin du soutien de tous !

Correspondant

Envoyez télégrammes et lettres de protestation à :

— Direction de la SMTU (M. Lafitte), 29, rue de la Loge 34000 Montpellier ; — Georges Frèche, député-maire, mairie du Polygone 34000 Montpellier ; et le double à la section CGT-SMTU, union locale sud de la CGT, Bât. C3, résidence du Pré-d'Arènes, avenue du Pré-d'Arènes 34000 Montpellier.

Briser les menées de l'extrême droite

QUI pourrait désormais en douter ? Dans l'offensive réactionnaire qui se développe actuellement, l'extrême droite tient une place de choix. Le Front national en est le plus parfait exemple. Ses thèmes sécuritaires, racistes, anticommunistes, anti-ouvriers rencontrent un indéniable écho auprès de certaines fractions de l'électorat de droite qui aspire à en découdre avec le mouvement populaire.

Plus profondément, les campagnes de ce groupe entrent en résonance avec le sentiment d'insécurité qui touche les diverses catégories sociales, notamment la petite bourgeoisie traditionnelle — menacée par la crise et l'alourdissement de la fiscalité — et certains salariés. Dès lors que les partis ouvriers au gouvernement, engagés dans l'application d'une politique d'austérité, s'avèrent incapables d'offrir une perspective émancipatrice, ces catégories peuvent être tentées de se jeter dans les bras de n'importe quel démagogue.

La percée du Front national s'était déjà manifestée au travers de plusieurs élections partielles. Le mouvement de Le Pen vient de démontrer qu'il disposait également de capacités accrues de mobilisation. A l'occasion de son conseil national, il a réuni à Lyon, le 14 janvier, près de 1 500 personnes. Un chiffre encore modeste, mais qui n'en est pas moins significatif dans une ville où, il y a encore quelques mois, ce groupe fasciste n'avait pratiquement aucune implantation.

Les thèmes sur lesquels Le Pen cherche à recruter sont ceux qui assurent, dans les années cinquante, le succès du mouvement de Pierre Poujade. Tout y est. La haine des immigrés, associée à celle des « rouges » : « Il faut renverser le courant de l'immigration étrangère responsable de la délinquance, de l'insécurité et du chômage (...) Chaque mosquée construite aujourd'hui dans les pays islamiques est tournée contre l'Occident, car derrière il y a le communisme athée. » La dénonciation du laxisme moral et de la « décadence » : « L'Histoire ne pardonne pas au peuple qui se couche pour ouvrir les jambes. » Le culte du chef : « La France en crise a besoin d'un guide. »

Les responsables de la banalisation

Bien qu'elle s'en défende aujourd'hui, la droite parlementaire a puissamment contribué aux succès de l'extrême droite. Ne serait-ce qu'en reprenant à son compte ses thèmes essentiels (à commencer par celui de l'immigration) en collaborant étroitement avec ses dirigeants. Quand ils règlent leurs comptes, ces messieurs révèlent d'ailleurs des choses fort instructives sur leurs relations.

Ainsi, le 22 décembre, dans leur journal *RLP hebdo*, les amis de Le Pen publièrent une lettre de Jean-Claude Gaudin à leur représentant marseillais (reproduite ci-contre). A un moment où il espérait l'annulation des élections municipales dans la cité phocéenne, le président du groupe parlementaire UDF évoquait sa collaboration avec son « cher ami » Perdomo (le président du Front national pour les Bouches-du-Rhône) : « Dès que je disposerai des locaux permettant d'installer la mairie du quatrième secteur, je

repréndrai contact avec toi, pour étudier, d'une manière précise, la mise en œuvre de cette collaboration. » Il est des tutoiements qui en disent long sur la manière dont l'opposition « libérale » ratisse ses voix. Au fait, Gaudin n'est-il pas membre du même parti que Simone Veil ?

De cette banalisation, Chirac, Barre et Giscard paient maintenant le prix. Alors qu'ils sont encore à se disputer l'hégémonie au sein de la droite, la partie la plus dure de leur base se trouve attirée par le discours « radical » de Le Pen. En région parisienne, dans le Midi, dans la Loire, on assiste au ralliement au Front national d'adhérents et cadres du RPR et de l'UDF. N'est-ce pas ainsi un ancien collaborateur du giscardien Jacques Dominati qui dirige à présent le cabinet personnel de Le Pen ?

Un renforcement limité

Certes, le renforcement des groupes fascistes demeure limité et leurs succès électoraux restent locaux et partiels. Mais, alors que le patronat redouble d'attaque contre les travailleurs, ce serait une funeste il-

lusion de croire que de tels phénomènes n'auront pas de conséquences. Tout ce que le pays compte de nervis, de nostalgiques de la collaboration ou de l'Algérie française va s'en trouver encouragé pour provoquer le mouvement ouvrier. On a déjà vu à Talbot, les commandos de la CSL — appuyés par les nazillons du PFN (voir *Rouge* du 13 janvier) — relever la tête et attaquer les OS immigrés. Quelques jours plus tard à Nantes, trois militants du Front national étaient arrêtés après avoir dérobé les fichiers de l'Amicale des Algériens et du MRAP. Dans quel but sinon celui de dresser des listes noires en prévision d'exactions futures ?

Il n'est qu'une voie pour mettre à pas les apprentis-dictateurs, c'est celle de la mobilisation unitaire, sans exclusives, et de l'autodéfense de masse. Il faut reprendre l'initiative, dans les entreprises et dans la rue. Chaque campagne raciste, chaque provocation fasciste, doit se heurter à une riposte ample et déterminée. Rien ne serait plus grave que de faciliter la banalisation de la bête immonde. Tel est le principe qui guide et qui guidera, dans la prochaine période, l'attitude de la LCR.

Christian Piquet

FEMMES

Sondage bidon et contre-vérités

Le sondage Figaro-SOFRES est un modèle de manipulation ! Tout au contraire, une enquête de l'INSEE montre que si le taux d'activité des femmes progresse, leur situation au travail se dégrade

LE FIGARO s'intéresse à la condition féminine, et l'ensemble de la presse avec lui. La preuve en est la place importante qui fut donnée récemment aux résultats « révélateurs » d'un sondage Sofres/le Figaro (1) largement repris, notamment dans les journaux télévisés.

C'est ainsi que l'on apprend que les Françaises placent en tête des critères de réussite de leur vie, les enfants et le couple (52 et 46 %), le métier venant après. De quoi faire pâmer d'aise les intégristes en tout genre : la sexualité, quant à elle, ne recueille que 4 % des suffrages ! Voilà qui permet d'apprécier le caractère fiable et sérieux des résultats !

« Vive la famille ! »

Autre élément « significatif » : si les femmes interrogées estiment que la contraception a beaucoup amélioré la condition féminine, elles souhaitent aujourd'hui... le développement du travail à temps partiel. Bref, nous dit le Figaro, la Française 1984 n'a rien d'une « suffragette enragée », « rejette le militantisme féminin », et espère « mener de front une vie de famille classique [sic] et une activité professionnelle, pas trop prenante ».

Formuler habilement des questions, savoir les « analyser » en fonction des résultats que l'on veut, est

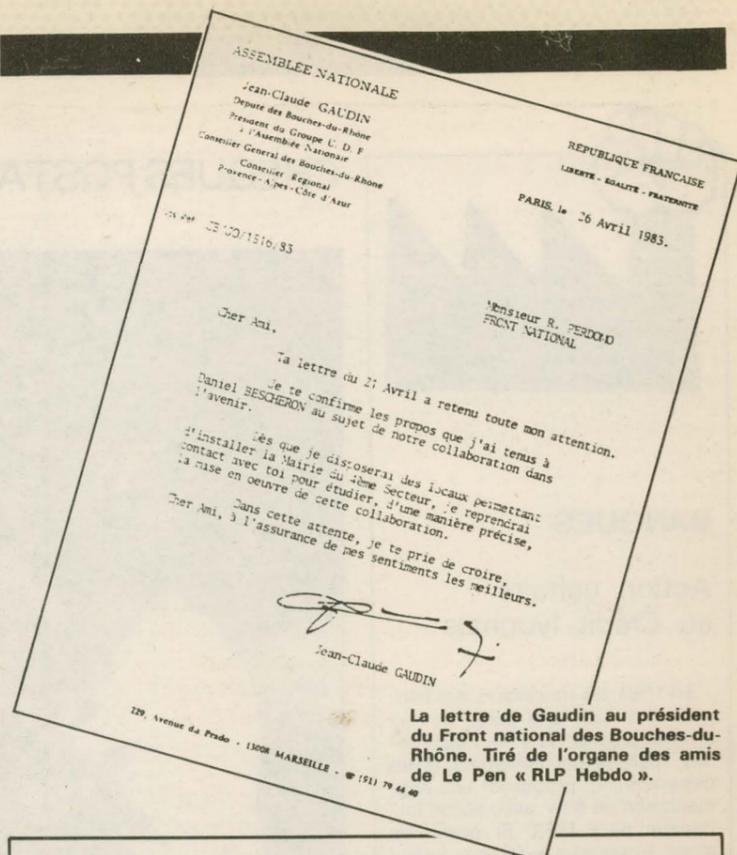
art qui peut s'avérer bien utile. L'intérêt de faire apparaître 1984, année de crise, comme l'année du « post-féminisme », de la famille et du retour partiel au foyer librement consenti, est évident pour le patronat.

Le gouvernement, quant à lui, n'a pas jugé utile de faire autant de publicité autour des chiffres très officiels de l'INSEE, permettant d'avoir une idée précise de l'emploi féminin en 1983. Or, ces chiffres nous apprennent que si les femmes veulent travailler, les conditions dans lesquelles elles ont accès au travail se détériorent (2).

La dégradation de l'emploi

Jusqu'à maintenant, la crise n'a pas affecté le fort mouvement d'entrée des femmes sur le marché du travail et le taux d'activité des femmes continue de progresser.

Ainsi, les femmes dites « actives », c'est-à-dire soit inscrites au chômage soit exerçant un métier, représentaient en mars dernier 41,9 % de la population active totale. Cette simple constatation démontre à elle seule l'ampleur des acquis obtenus par les quinze dernières années de lutte féministe : travaillant à l'extérieur ou inscrites au chômage, la majorité des femmes ne se reconnaissent plus dans l'image de la femme au foyer,



La lettre de Gaudin au président du Front national des Bouches-du-Rhône. Tiré de l'organe des amis de Le Pen « RLP Hebdo ».

Ripostes

● **Bordeaux.** Le 12 janvier, près d'un millier de personnes se sont rassemblées, à l'appel de plusieurs organisations (PCF, PS, MRG, CGT, CFDT, FEN, MRAP...), pour protester contre la tenue d'une réunion du Parti des forces nouvelles (PFN). La LCR y participa, en dépit des exclusivités lancées à son encontre par les organisateurs, le MRAP ayant choisi de ne pas s'opposer à ce sectarisme imbécile. A l'heure du meeting fasciste, plusieurs centaines de personnes, à l'initiative d'un collectif antifasciste soutenu par les JCR, ont encore manifesté. Elles se sont même heurtées à la police qui protégeait la réunion ainsi qu'aux membres du PFN.

● **Lyon.** Le 14 janvier, à l'occasion du conseil national du Front national, toutes les forces de gauche (CGT, CFDT, FEN, MRAP, UNEF, Collectif des associations de jeunes immigrés, PCF, PS, PSU...) ont organisé une manifestation qui a réuni cinq mille personnes. Sur le parcours, une poignée de nazillons s'est efforcée de provoquer les manifestants. Dans la soirée, à l'heure où Le Pen s'en prenait aux « basanés », les jeunes immigrés organisèrent un meeting-concert à la Bourse du travail. Dans cette région où le racisme a déjà fait plusieurs victimes, la LCR n'a pas ménagé ses forces pour contribuer au succès des deux initiatives.

tainement pas ce que le gouvernement souhaiterait voir apparaître. Le sondage Figaro/Sofres est plus alléchant, même s'il est bien loin de la réalité... La mise sur pied de quelques « stages-pilotes » de formation, ou le programme d'Yvette Roudy, bien modeste, pour 1984, ne sont pas de nature à modifier la situation. Ce qui caractérise aujourd'hui l'action gouvernementale, c'est la volonté de mettre en place une politique dite de « temps choisis » correspondant aux vœux du patronat.

Les premières mesures, prises en ce sens en octobre dernier, permettant notamment de subventionner les patrons qui pratiqueront les embauches de trente heures, laissent présager du contenu de la loi qui sera votée au printemps prochain. Dans le même temps, et cela va bien ensemble, les députés se pencheront sur un projet de loi sur la famille, au contenu ouvertement nataliste. Le 8 mars prochain, les femmes sauront rappeler avec force leurs vraies aspirations, qui sont à l'opposé de cette politique, pour leur droit total à l'emploi, le refus des discriminations, le développement des équipements collectifs. Cela vaut bien un sondage !

D. Lacoste

1. « Le Figaro » du 10 janvier 1984.
2. Chiffres INSEE, commentés par M. Huet, dans la revue « Population et Avenir » n° 566 (octobre-décembre 1983).

Quand Reagan parle de paix

L E loup se serait-il transformé en agneau ? On pourrait se le demander tant le changement de discours de Ronald Reagan est spectaculaire. Intervenant à la télévision américaine le 16 janvier, l'hôte de la Maison-Blanche multiplia les appels à « la coopération et à la compréhension » avec Moscou, parla « d'intérêts communs » américano-soviétiques, évoquant même la nécessité d'un « dialogue sérieux et constructif » visant à « promouvoir la paix » et à « réduire le niveau des armements ». Voilà qui paraît fort éloigné des propos traditionnels des dirigeants outre-Atlantique.

Deux éléments expliquent une telle « volte-face », effectuée à la veille de l'ouverture, à Stockholm, de la Conférence pour le désarmement en Europe (CDE). Tout d'abord, les Etats-Unis approchent de l'élection présidentielle. Sollicitant un nouveau mandat, le chef de l'exécutif doit se débarrasser de son image de va-t-en-guerre. D'autant que l'inquiétude tend à se répandre dans l'opinion et que l'opposition démocrate, cherchant à l'exploiter, dénonce la course aux armements déclenchée par l'administration sortante. En second lieu, si l'installation des Pershing et des Cruise sur le vieux continent a temporairement permis aux membres de l'Alliance atlantique d'affirmer leur cohésion face au développement d'un puissant mouvement antiguerre, elle a également révélé d'importantes contradictions. Les débats sur une « défense européenne » comme les propositions de « zones dénucléarisées » lancées par divers pays nordiques, sont autant de lézards dans le front des gouvernements impérialistes.

M AIS si les Etats-Unis changent ainsi d'attitude, c'est surtout en raison des points qu'ils estiment avoir marqué dans la dernière période. Pour mettre un coup d'arrêt à leur affaiblissement, ils ont déclenché une folle course aux engins de destruction. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A la fin du mandat de Reagan, les dépenses militaires des USA auront atteint 1 600 milliards de dollars. Les programmes consacrés aux armes nucléaires ont presque doublé depuis 1979. Et on estime qu'au cours des dix prochaines années, le stock américain totalisera plus de 31 000 ogives nucléaires, soit une augmentation de 20 % de l'arsenal actuellement existant. Quant aux forces conventionnelles, elles sont en cours de réorganisation. Comme le précisait il y a peu le chef du Pentagone : « L'armée de terre a lancé le plan de modernisation le plus vaste de son histoire. »

A l'aide d'un tel programme, Reagan a pu remplir ses principaux objectifs. La modernisation de son potentiel de destruction conforte la supériorité militaire absolue de son pays. Elle impose à l'économie soviétique une épreuve de force épuisante, amenuisant par là même les marges de manœuvre du Kremlin. Enfin, elle crée un climat international qu'elle espère propice à l'union des populations derrière leurs classes dirigeantes. Le président américain peut parler de paix puisque, comme il l'indique lui-même, « Les Etats-Unis se trouvent dans la position la plus favorable depuis des années, pour établir une relation de travail constructive avec l'Union soviétique. »

V OILA ce que dissimulent les discours de paix du numéro un américain. Pendant qu'il amuse la galerie, ses généraux parlent de choses sérieuses. Ainsi, le groupe de planification de l'OTAN, lors de sa réunion de Montepello, aurait proposé une adaptation de la stratégie de « riposte flexible » en Europe. Cette adaptation consisterait à utiliser, dès le début d'un conflit, des armes nucléaires pour détruire des centres vitaux à l'intérieur du territoire soviétique. Ce qui n'est que la remise à neuf de la vieille stratégie des « représailles massives ».

Dès lors, il n'est rien à attendre de la Conférence sur le désarmement en Europe, pas plus que d'aucune des négociations internationales à venir. La rupture des conversations de Genève sur les armes à moyenne portée (INF) ou stratégiques (START), l'interruption des pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe (MBFR) montrent l'inutilité absolue de ce type d'instances pour aboutir au moindre résultat. Seule l'action des peuples, en obligeant l'impérialisme à désarmer unilatéralement, peut être efficace dans le combat pour la paix et le socialisme. C'est dire l'importance, cette année plus encore peut-être qu'en 1983, de construire un vaste mouvement antiguerre unitaire, au cœur du monde capitaliste.

Christian Picquet

TCHAD



De l'imbroglie au bourbier

• L'échec des négociations d'Addis-Abeba marque l'impasse des tentatives françaises pour trouver l'issue politique au conflit

A PRES avoir vu son ouverture repoussée durant une semaine, la table ronde sur le Tchad a tourné court. Les efforts diplomatiques de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n'ont pas réussi à convaincre les délégations adverses de s'asseoir à la table de négociation d'Addis-Abeba.

Cet échec était prévisible, les positions en présence laissant peu de place à un accommodement. Les tentatives préliminaires de ces derniers mois ont échoué : tant le projet avorté d'une conférence à Paris que les contacts établis au Gabon n'auraient pas une issue positive à la négociation. De plus, aucun des accords jusqu'ici conclus n'avait permis de solution durable.

L'échec de la conférence d'Addis-Abeba est imputé au gouvernement en place à N'Djamena, à la fois par le chef de l'Etat éthiopien, le colonel Mengistu, et par la délégation du gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT). Le colonel Mengistu, actuel président de l'OUA, reproche en effet à Hissène Habré son absence à Addis-Abeba, tout en reconnaissant toujours la légitimité de son gouvernement. Rappelons que, réuni également dans la capitale éthiopienne, le 19^e sommet de l'OUA lui avait accordé son soutien en juin dernier. La délégation de N'Djamena rejette, bien entendu, la responsabilité sur ses adversaires. « L'opposition au gouvernement tchadien » aurait été placée sur un pied d'égalité avec celui-ci, ravalé ainsi au rang d'une simple tendance luttant pour le pouvoir. Dans le camp du GUNT, les huit mouvements regroupés n'ont pas poussé l'unité au-delà d'une alliance anti-Habré. La taille de leur délégation (140 membres) atteste de la confiance réciproque qu'ils se témoignent.

Affrontement de cliques

Au gré des rapports de forces et des renversements d'alliance, chacune des cliques militaires a tenté de s'imposer. La longue liste des coups d'Etat et des accords de réconciliation a fait de la situation

tchadienne un imbroglie. Elle traduit l'éclatement du cadre « national » défini par le colonialisme français. Aucun des seigneurs de guerre n'incarne, même de manière déformée, les aspirations des populations tchadiennes.

Pour démêler l'écheveau des luttes de fractions, on peut remonter à la scission intervenue en 1972 entre la première et la deuxième armée du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT). La première avait pour chef l'actuel ministre de l'Education nationale, Abba Siddick. La seconde était placée sous les ordres de Goukouni Oueddei et d'Hissène Habré. L'ancien sous-préfet et actuel chef d'Etat ne participe pas à la réunification et à l'offensive de 1978 qui ne sera enrayerée que par l'intervention française. Au contraire, il se réconcilie avec Félix Malloum, au pouvoir depuis son coup d'Etat de 1975, et devient son Premier ministre. La lune de miel ne dure pas plus de six mois. Bénéficiant du soutien de Goukouni et représentant la solution choisie par la France, Habré s'appuie sur les populations du Nord pour évincer Malloum.

Les accords de Kano, puis de Lagos en 1979, mettent en place le GUNT réunissant les onze tendances sous la présidence de Goukouni, Habré héritant de la Défense. Un an après les accords de Kano, Hissène Habré s'affronte à l'alliance entre Goukouni et le leader sudiste Kamougué. Les troupes françaises se retirent en mai 1980 ; les troupes libyennes entrent en décembre de la même année sur invitation de Goukouni. Le régime de ce dernier est reconnu par l'OUA en juin 1981.

Les troupes de Tripoli se retirent lorsque le sommet franco-africain de Paris décide, en 1981, l'envoi d'une force interafricaine, composée notamment de contingents sénégalais et zairois formés par la France. La guerre civile n'en est pas arrêtée pour autant. Hissène Habré, soutenu cette fois par les USA et ses alliés régionaux, l'Egypte et le Soudan, entre victorieux à N'Djamena en juin de l'année suivante. Une année plus tard, l'offensive du GUNT, appuyée par la Libye, fait vaciller son pouvoir. La suite, la

décision d'intervention de Mitterrand, est connue.

Toujours l'impérialisme français

Que faut-il retenir de ces périodes ? Tout d'abord la vanité des accords de réconciliation. Les cliques en belligérance ne les acceptent qu'en attendant de consolider un rapport de forces leur permettant d'être « calife à la place du calife ». Ensuite, le fait que le choix français en faveur d'Hissène Habré ne transforme pas pour autant son adversaire en progressiste, il suffit de se souvenir que Goukouni au pouvoir s'engageait à maintenir son pays dans la zone dominée économiquement par la France et lui demandait de ne pas retirer ses troupes afin de renforcer la cohérence du régime.

Enfin, ces accords épousent la stratégie africaine de la France. Ces accords visaient à préserver une partition entre le Nord, peuplé de nomades islamisés, et le Sud où 600 000 paysans, animistes ou chrétiens, cultivent le coton.

Les déclarations de Mauroy lors de son séjour au Sénégal insistent sur cet aspect : « La France estime qu'il n'y a pas d'autre solution que la négociation dans le cadre du respect des frontières qui étaient celles du Tchad au moment de son indépendance. Toute solution pacifique et durable passe par un règlement politique entre les parties concernées. » Cette dernière formule semble indiquer que l'Elysée n'exclut pas que l'actuel gouvernement légitime soit remplacé par un gouvernement tout aussi « légitime » incluant d'autres « partis » que celui d'Habré.

Plus de cinq mois après l'opération Manta, l'impérialisme français reste embourbé. Sans son corps expéditionnaire H. Habré serait balayé. En se maintenant, il risque d'entériner une partition de fait.

La LCR a dès le début de l'intervention française pris ses responsabilités d'organisation anti-impérialiste. Aujourd'hui comme hier, nous réclamons le retrait total des troupes françaises du Tchad.

Jacques Laredo

AMERIQUE CENTRALE

Les provocations se multiplient

● Les Etats-Unis préparent une escalade militaire, pour cela l'administration Reagan cherche un prétexte à travers les incidents à la frontière nicaraguayenne occasionnés par l'armée hondurienne

MERCREDI 11 janvier, un hélicoptère de reconnaissance UH-58 nord-américain a été abattu par l'armée nicaraguayenne à la frontière du Honduras. Le pilote nord-américain a été tué. Cet événement met clairement en lumière certains aspects du dispositif militaire que les Etats-Unis mettent en place dans la région.

Le Nicaragua est pris dans un étau. Il est directement menacé par le Conseil de défense centro-américain (CONDECA), réactivé en septembre dernier, et par lequel les états-majors du Guatemala, du Salvador et du Honduras s'engagent à « lutter contre la subversion marxiste-léniniste » dans la région. Cet organisme a pour fonction éventuelle d'intervenir militairement contre le gouvernement sandiniste ou contre les mouvements révolutionnaires au Salvador ou au Guatemala, en évitant ainsi aux « marines » un engagement direct. Il pourrait également servir à dégager la responsabilité des Etats-Unis, en cautionnant une intervention directe par la fiction d'un « appel » de pays voisins, comme à Grenade.

Tactique de provocation

Or, l'hélicoptère abattu participait aux manœuvres conjointes américano-honduriennes « Big Pine 2 ». Ces manœuvres ont commencé en août 1983, et s'appuient sur la monstrueuse infrastructure logistique et militaire (bases, aéroports, routes...) que Washington a mise en place au Honduras. Cinq mille soldats nord-américains y participent aux côtés de six mille hommes de l'armée hondurienne. Elles se déroulent en permanence dans la zone sud du Honduras, frontalière avec le Nicaragua. Le harcèlement permanent par l'armée hondurienne

fait partie d'un plan américain de provocation destiné à occasionner un incident entre le Nicaragua et le Honduras et à servir de prétexte à une mise en œuvre du CONDECA ou à des « représailles » des Etats-Unis.

L'incident de l'hélicoptère est un exemple de ce qui peut à tout moment arriver. Cependant, les Etats-Unis comme le Honduras n'ont pas pu développer longtemps leurs arguments. Le gouvernement du Honduras a été contraint d'admettre, le 13 janvier, comme l'affirmait Managua, que l'hélicoptère avait bien pénétré dans l'espace aérien du Nicaragua. Le gouvernement sandiniste, à plusieurs reprises depuis le mois de novembre, dénonce la violation de son espace aérien par des avions venant du Honduras.

Encore plus de crédits militaires

L'administration Reagan a multiplié les condamnations verbales, tout en affirmant que des représailles directes n'étaient pas à l'ordre du jour. La politique de l'administration Reagan en Amérique centrale est en cours de redéfinition, ce qui prépare une escalade militaire accrue.

Le rapport de la commission Kissinger sur l'Amérique centrale a été rendu public le 11 janvier ; il prévoit une aide économique globale de 8,4 milliards de dollars, aide discriminatoire envers le Nicaragua et destinée à favoriser le secteur privé, une forte augmentation de l'assistance militaire au Salvador (de 80 à 200 millions de dollars) et une confirmation de l'aide « secrète » de 24 millions aux « contras » nicaraguayens. Reagan s'est déclaré enchanté de ce document, même s'il n'est pas assuré d'obtenir l'assentiment au Congrès, de l'ensemble des



Des « contras » à la frontière du Costa-Rica.

démocrates sur tous les points.

Le lien entre l'accroissement de l'aide militaire à la dictature salvadorienne et l'amélioration des droits de l'homme est un de ces points qui peuvent poser problème. Reagan est décidé à maintenir, à tout prix, l'armée salvadorienne à bout de bras. La stratégie des Etats-Unis en Amérique centrale est globale. Le déplacement des manœuvres américano-honduriennes vers la frontière du Salvador s'est accompagné

début décembre du passage de plusieurs hélicoptères nord-américains au-dessus du territoire salvadorien, comme l'a dénoncé Radio Venceremos, l'organe du FML-FDR (cf. *Rouge* du 13 au 19 janvier).

D'autre part, on a vu au mois de novembre, quand des troupes honduriennes et guatémaltèques se sont massées à la frontière du Salvador, que le CONDECA menaçait

également la révolution salvadorienne.

Comme à Grenade, l'impérialisme cherche le maillon le plus faible et l'occasion pour attaquer, tout en maintenant, à l'échelle internationale, la fiction des négociations. Mais, le rapport Kissinger l'avoue, la poursuite de l'aide aux « contras » constitue l'envers de ces manœuvres de diversion.

S. Joanny

50 000 francs pour l'imprimerie de Barricada (FSLN)

Lille	220	Cel. RATP Paris	380
Pierre, Toulouse	100	Daniel, Paris IV ^e	100
Christian, Chambéry	50	Dominique, Télécom,	
Serge, ouvrier communal,		Rennes	100
Saint-Martin-d'Hères	300	Marie Thérèse,	
Jean, Mouchard	50	Paris XIII ^e	50
Martine, Biarritz	500	Cel. CNET, Issy	600
Michel, Caen	400	Yvon, Brest	200
Soirée de soutien		Cel. Mâcon, Chalon	200
à « Barricada », organisée		Michel, Toulouse	100
par des salariés et des		Jean-Louis, Paris XIX ^e	140
éducateurs spécialisés		Jean-François, Billère	75
du Haut-du-Lièvre,		Hildegard, Berlin	600
Nancy	1 838	Bine, Paris	100
Section syndicale CFTD	500	Heinrich, Berlin	30
Ximera, Choisy-le-Roi	50	Sympa. tunisien	20
Nantes	650	Michèle, Cergy	500
Danielle, éducatrice		Yves, Pontoise	100
à Kemper	150	Nicole, enseignante	
Cel. Citroën-Aulnay	150	Bordeaux	100
Militants et sympa LCR		Cathy, chômeuse	
Saint-Martin-d'Hères	100	Bordeaux	50
Jean-Paul, Bordeaux	75	Frédérique, Bagneux	150
Section ville d'Evreux	150		
Michel, Lyon	300		
Annie, Lyon	300		
Cel. Trésor-douanes 93	80		
Eric, Meudon-la-Forêt	500		
Elizabeth, Francheville	100		
Cel. Société générale	100		
		Total	10 258
		Ancien total	23 974
		Nouveau total	34 232

EL SALVADOR

L'anniversaire d'un massacre

LE mouvement de masse au Salvador et la répression sanglante qu'il subit ont une longue histoire : le 22 janvier 1932 en est une des dates marquantes.

Le pays est depuis décembre 1931 sous la coupe du dictateur militaire Hernandez Martinez, déjà vice-président du temps d'Araujo, qui l'a précédé. Durant cette période, les grèves se multiplient dans les plantations de café, causées par la crise économique, les conditions de travail et de vie misérables, la répression.

Cependant, le Parti communiste salvadorien (PCS), fondé par Agustin Farabundo Martí, récemment revenu d'exil, gagne en importance. Il obtient un succès électoral inattendu — et spectaculaire — aux élections municipales, début 1932. Un succès que le gouvernement s'efforce d'étouffer par la fraude.

Les travailleurs agricoles se met-

tent en grève dans plusieurs départements à l'ouest du pays. Le 11 janvier, la garde nationale marche vers ces régions. Une course contre la montre est engagée. Le PCS lance des appels à la grève générale insurrectionnelle tout en essayant de l'organiser, d'assurer sa défense, de trouver des soutiens parmi les différents secteurs de la population, ouvriers, paysans, étudiants, soldats de l'armée, etc. Farabundo Martí est arrêté le 19. Néanmoins, l'insurrection éclate le 22 à la Libertad, Sonsonate, Ahuachapan, puis dans dix autres départements. Les paysans se soulèvent par dizaines de milliers, armés de machettes, et attaquent les gros propriétaires dans les haciendas. L'insurrection dure plusieurs jours. Des villes (Tacuba, Izalco, Sonzacate) sont prises. Des ébauches de pouvoir populaire local sont formées ; le peuple s'organise en milices.

La garde civile et les troupes de

Martinez, que les Etats-Unis ont pourvues en mitrailleuses Thompson, écrasent le soulèvement en fusillant 30 000 ouvriers et paysans, soit 4 % de la population. Farabundo Martí et deux autres dirigeants du PCS, Luna et Zapata, sont fusillés. Les troupes nord-américaines qui se tenaient prêtes à débarquer, sur des bateaux de guerre croisant dans les eaux territoriales du Salvador, peuvent repartir tranquilles.

La dictature de Martinez — qui marque le début de plus de 50 ans de tyrannie ininterrompue — va durer jusqu'en 1944. Le mouvement de masse salvadorien est étouffé pour de longues années. Il ne renaîtra qu'au début des années 70, en tirant les leçons du massacre...

S. J.

Tchao Pantin

Tchao Pantin, c'est d'abord l'agréable surprise d'un film où Coluche ne fait plus rire et ne parle presque pas. Il incarne un homme seul ; gardien de nuit dans une station-service, carburant au Négrita. Cet ancien flic, qui dit avoir été — et là on retrouve le Coluche familial — « con et tricolore jusqu'au slip », croise une belle nuit un jeune dealer, Bensoussan, arabo-juif, seul lui aussi. Toute la première partie du film tourne autour de leur amitié, de leurs rencontres nocturnes. Plusieurs fois, nous voyons les cafés arabes où Bensoussan (Richard Anconina) a ses rendez-vous, les punks près de la Bastille... Ces images ne nous renvoient

jamais à des stéréotypes, à des cartes postales. Au contraire, Bruno Nuytten, le caméraman, et Trauner (le décorateur des *Enfants du paradis*), donnent à aimer des hommes et des lieux de vie marginaux. Le film s'achève sur un parcours du justicier qui tient plus de la folie tragique que de l'exaltation d'une « légitime défense » : Lambert élimine jusqu'au dernier les responsables de la mort de Bensoussan. Il nous touche moins à ce moment-là, et l'intérêt faiblit.

Un film de Claude Berri, globalement positif, ça commençait à se faire rare.

Noémie Mas

Rue Barbare

Rue Barbare n'apporte rien ni à Goodis ni au cinéma en général. Pourtant quelque chose n'y laisse pas indifférent. Après *Mad Max* et *Conan* (il faudrait remonter aussi aux westerns de Leone), c'est une certaine image de la violence qui, aujourd'hui, vient camper dans nos banlieues. Violence sauvage, extérieure à toute norme sociale en opposition à la violence normée (loi, police, armée). L'opposition entre la frontière et l'Etat s'effrite lorsque l'Etat-providence fait faillite et que les lois de l'Etat de mise au travail se dissolvent dans une recrudescence de violence dans les rapports sociaux. L'extension de la violence déréglée aux banlieues parisiennes (symboliquement rejetées dans un au-delà du périphérique) constitue le héros dans

son hérité primitive et mythologique. Soudain, il est l'héritier des forgerons de toute mythologie.

Son état d'ouvrier (qui le rattache à la violence étatique normée, mais cela on ne le voit pas) lui permet de fabriquer lui-même son arme, retrouvant le geste héroïque par excellence, de l'épée de Siegfried à celle de Conan. Quant au surgissement de la violence, il n'a pas besoin d'un scénario cousu-main. Il est dans l'éternité mythique le lot des espaces non normés où dansent infiniment et ensemble les victimes et les bourreaux en leur énergie aveugle et inutile. La part secrète du film, son désir obscur, c'est l'ordre, l'Etat, la loi, derniers refuges du « social ».

Piotr Gourmandisch

Prénom Carmen

Encore un film sur l'héroïne de Bizet et de Mérimée ? Non. « *Je veux montrer ce qu'une femme*

fait aux hommes », dit la Carmen de J.-L. Godard. Un film sur une histoire d'amour, d'amour et d'ar-

Et vogue le navire

L'ITINÉRAIRE, la carrière de Federico Fellini est aussi passionnante à suivre que les films individuels qui le scandent. Fellini a commencé, disons, à droite : ses premiers films se réclament du christianisme, dans une Italie où le néo-réalisme (d'inspiration marxiste) commençait à épuiser sa veine. Bientôt, les exigences de son art et de sa personnalité rendent son œuvre suspecte au pouvoir démo-chrétien. Les curés au pouvoir aimaient bien opposer *la Strada* aux films de De Santis ou de Visconti, mais ils firent la grimace devant *la Dolce Vita*. Le cinéaste a continué une œuvre non-conformiste, un peu nombri- liste, toujours débordante d'imagination et de poésie, toujours passionnante, jamais récupérable.

Toutefois, dans certaines de ses dernières œuvres, Fellini s'est mis, plus directement, à nous parler de politique. Dans *Répéti-*

tion d'orchestre, et dans *le Navire*. Il s'agit de deux paraboles, d'une transparence qui les rend légèrement pataudes, sur notre monde : dans *Répétition d'orchestre*, des musiciens se rebellent contre l'autorité du chef, la contestation engendre la cacophonie, et le bordel régnant engendre la venue d'un dictateur musclé ; dans *le Navire*, l'univers des nantis voit surgir à sa porte la misère du tiers monde, ne comprend pas ce qui se passe, et l'action d'un terroriste venu des pauvres provoque la guerre mondiale.

Ressentir ainsi, répercuter de cette façon dans une œuvre artistique les courants, les tensions qui bouleversent le monde, les problèmes de la révolte et de la révolution, des pauvres et des riches, de la place de l'art... cela semble terriblement sommaire. Mais s'il est juste de rester rétif devant la panique du cinéaste en face de notre monde, la simplici-

té même de son inspiration permet d'autant plus facilement d'en faire abstraction : un peu comme le machisme ingénu qu'on met entre parenthèses pour savourer une chanson de Brassens. Et, dans *le Navire*, il y a à savourer. Pas dans l'énorme : dans le sourire et la demi-teinte. Dans les personnages pittoresques, dans les épisodes grotesques. Dans le pastiche du film ancien, dans l'insolite apparition du rhinocéros, dans l'aveu permanent — et clairement formulé à la fin — de la « fiction » du film.

Voilà *le Navire* : vous dépasserez très vite l'agacement du « quel malheur mon pauvre monsieur, quel monde qu'on vit ». L'art des chanteurs n'a pas d'influence sur la catastrophe du transatlantique : celui du cinéaste nous réjouit, sans qu'il nous soit besoin de partager son pessimisme catastrophique.

P.-L. Thinar

gent et de cinéma. Tout cela ne fait qu'un. Comme ailleurs chez Godard. Il y a la rencontre et l'idylle où il est difficile de démêler le tien du mien. Les liens qui attachent José et Carmen, le flic à sa prisonnière, et les amants liés l'un à l'autre. Car leur rencontre a lieu au cours d'un hold-up. Pour faire un film, des jeunes gens font un casse : « *Il ne faut jamais oublier les chiffres, disait le président Mao* », rappelle Godard qui joue son propre rôle, celui d'un metteur en scène un peu fou, qui parcourt le film muni de sa règle à calcul, l'oncle Jean, oncle de Carmen. Et il y a la musique, celle d'un compositeur sourd, Beethoven. Une musique qui donne à voir. « *L'idée de l'attaque de la banque m'est venue en écoutant une certaine partie du dixième quatuor* », explique Godard. On est à Paris, capitale de la

douleur, la rupture commence, la voix éraillée de Tom Waits, une sorte de blues, accompagne la solitude de José, resté seul à caresser l'écran vide, bleu, du téléviseur. Il ne croit pas la voix de Carmen qui lui dit que tout est fini, il y manque la mer. Cette mer qui accompagne leurs amours à Trouville. Il n'y a plus que le bleu du métro de l'aurore et la musique de Beethoven. Comme dans l'opéra, Carmen meurt, le flic qui fait son boulot de flic laisse José la tuer.

« *Cela s'appelle l'aurore.* » Les dernières paroles du film en hommage à Bunuel, et à Murnau, qui disait de son film *l'Aurore* : « *L'histoire de deux êtres humains. Ce chant de l'homme et de la femme est de nulle part et de partout.* »

Noémie Mas

Coïncidence ? *Cinéma 84* (qui fête son 300^e numéro) et *Cinématographe*, ont choisi la même photo de Tonton Godard pour parler de lui à propos de sa Carmen...

Starfix, les yeux toujours fixés sur le nouveau continent, a fait de *War Games* le gros morceau de son numéro de janvier, mais sans écraser *la Nuit des juges* et *Rue Barbare*.

La Revue du cinéma parle aussi de Godard, Fellini et de l'actualité, mais a surtout préparé un excellent dossier Yves Boisset, à l'occasion de la sortie de *Canicule*.

Positif consacre deux dossiers à Claude Sautet et Raul Ruiz ; quant aux *Cahiers du cinéma* (diantre, quelle surprise !), ils ont réalisé un dossier Godard ! Etonnant, non ?

M. L.



● Samedi 20 h 35 (FR3), troisième et dernier épisode de « l'Univers du rire », spécial Woody Allen.

22 h 10 (TF1), Polac parlera ce soir de « la Lutte des classes ».

● Dimanche 20 h 35, le choix entre (FR3), « la Civilisation du rugby », émission de l'historien Pascal Ory sur ce « sport de voyous joué par des gentlemen » selon l'expression d'époque... et (A2) pour le

deuxième volet de l'histoire du Vietnam : *la Guerre oubliée* (1945-1952), début de la guerre révolutionnaire entre le Vietnam et les troupes de De Lattre...

22 h 30 (FR3), *Scarface* de H. Hawks, avec Paul Muni. Le plus célèbre film noir de l'histoire du cinéma, et une biographie à peine romancée d'Al Capone (Tony Camonte dans le film), l'ennemi public numéro un de l'Amérique de la prohibition.

● Lundi 20 h 35, encore le choix entre les trois chaînes...

(TF1), *le Sucre*, film de S. Rouffio très ubuesque sur le « boursicotage », avec Depardieu, Carmet, Piccoli et Hanin, tous quatre en faisant « des tonnes », mais tous quatre excellents !

(A2), « le Grand Echiquier ».

(FR3), *César*, de Marcel Pagnol.

● Mardi 20 h 35, pour ne pas changer, soit :

(A2), *Une étrange affaire*, très bon film de Granier-Deferre, avec Piccoli, Lanvin et Nathalie Baye (ou la vampirisation d'un cadre jeune et pas très dynamique, par un patron new-look).

(TF1), « les Mardis de l'information » proposent une bonne étude sur le système éducatif français, « Derrière les murs du collège ».

● Mercredi 20 h 35 (A2), *l'Homme au masque de fer*, téléfilm (très réussi, ma foi) d'après le roman d'Alexandre Dumas, imaginant un frère jumeau à Louis XIV.

● Jeudi 14 h 55 (A2), *Une femme battue*, téléfilm de Richard et Esther Shapiro. D'après les statis-

tiques, il y aurait plus de six millions de femmes battues dans le monde...

20 h 35 (A2), septième épisode de *Marco Polo*, de G. Montaldo. Plus l'histoire avance, plus ce feuilleton s'avère excellent.

20 h 35 (FR3), *le Monocle rit jaune*, pour retrouver Paul Meurisse dans ces aventures d'espionnage très parodiques.

● Vendredi 20 h 35 (A2), septième et dernier épisode de *Fabien de la Drôme* (même commentaire que pour *Marco-Polo*).

22 h 55 (A2), *le Ciel est à vous*, de J. Grémillon avec Ch. Vanel et Madeleine Renaud. Certains crièrent au chef d'œuvre... Je ne vois qu'un petit film bien anodin, aux forts relents de pétainisme...

Michel Laszlo

HISTOIRE DE LA GUERRE SCOLAIRE

Par Vassili

Résumé. Alors que la guerre scolaire continue après la Grande Guerre, dans le mouvement ouvrier l'heure est à la scission entre le nouveau Parti communiste et la SFIO. A son tour, le mouvement syndical se partage entre CGT et CGTU. Les enseignants se divisent. Le SNI reste à la CGT. La Fédération unitaire de l'enseignement rejoint la CGTU.

Le SNI se prononce pour la nationalisation de "l'école libre" avec gestion tripartite...



...et participe bientôt aux fêtes commémorant le cinquantenaire des lois laïques.



De son côté la F.U.E...

L'école laïque française est une école bourgeoise mais... marque un réel progrès sur l'école confessionnelle. Nous dénonçons le caractère démagogique des tapageuses manifestations et appelons le corps enseignant à l'action!



Les communistes, minoritaires à la F.U.E. développent la ligne "classe contre classe" de l'Internationale stalinisée...

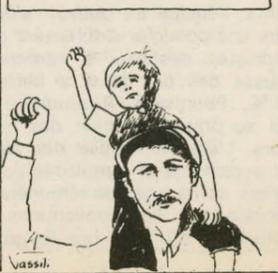
L'une des raisons pour lesquelles le prolétariat russe a pu se libérer est sans nul doute l'ignorance où il se trouvait encore!



La crise frappe alors de plein fouet la classe ouvrière.



1936 : le gouvernement de FRONT POPULAIRE prolonge la scolarité jusqu'à 14 ans et unifie l'enseignement primaire et élémentaire.



LES SOCIALISTES EUROPEENS FACE A LA CRISE (2)

Grèce : le soleil vert ne nourrit pas son homme

• La politique d'austérité d'Andréas Papandréou se heurte à une multiplication des luttes sociales.

Les drapeaux verts du PASOK sont passablement défraîchis

QUELQUES mois après le 10 mai en France, une vague verte déferlait sur les bords de la mer Egée. Le 18 octobre 1981, le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), qui a adopté cette couleur, remportait 172 des 300 sièges de l'Assemblée nationale. D'immenses démonstrations de joie saluaient l'*« allaghi »*, traduction grecque du mot changement.

Durant sa campagne électorale, le PASOK avait développé un programme d'aspect radical. Il promettait une action en faveur des plus défavorisés, la socialisation des grandes entreprises, le retrait du Marché commun ainsi que le démantèlement des bases américaines stationnées en Grèce. Au cours de ses premiers mois d'activité, Andréas Papandréou s'efforça de mettre en œuvre une politique des plus classiques, fondée sur une relance économique par l'accroissement de la demande intérieure.

Les bas salaires furent relevés de 35 % tandis que les pensions et retraites étaient fortement majorées. De même, furent décidés l'indexation des rémunérations et l'accroissement du nombre des fonctionnaires. Enfin, les mines, l'industrie d'armement, les cimenteries, etc., passèrent aux mains de l'Etat. Mais le gouvernement se refusa à mettre en cause les règles du marché international. Il décida de demeurer au sein de la Communauté économique européenne et se montra même incapable de neutraliser les divers circuits de distribution parasitaires et spéculatifs.

Dès lors, cette politique ne pouvait résister ni aux pressions extérieures ni aux effets de la récession mondiale. L'économie grecque est en effet particulièrement vulnérable du fait de son sous-équipement industriel. En outre, son principal atout, la marine marchande, est tributaire des fluctuations du volume du commerce international. Les investissements productifs privés cessèrent pratiquement et on assista à un essor des placements spéculatifs. Les banques étrangères — dont le poids est d'autant plus considérable que le pays est traditionnellement surendetté — réduisirent massivement leurs activités.

Les conséquences ne se firent pas attendre. Le chômage fit un bond, touchant 10 % de la population active. Les jeunes en furent les premières victimes : 60 % d'entre eux sont actuellement sans emploi. Et ces chiffres ne concernent pas le million de salariés sous-employés. Parallèlement, le déficit de la balance des paiements s'alourdit considérablement, etc.

Le tournant de 1982

En 1982, pour rassurer les possédants, l'équipe au pouvoir s'orienta vers une politique strictement déflationniste, destinée à ramener la hausse des prix sous la barre des 20 %. Pour cela, Papandréou s'en prit au pouvoir d'achat des travailleurs. L'échelle mobile des salaires fut supprimée et remplacée par des paliers de hausse des rémunérations décidés par les conventions collectives. C'est ainsi que le gouver-



nement étale les 10 % de rattrapage, prévus initialement à la fin de 1982, sur les trois premiers mois de l'année suivante. En se conjuguant, à la fin de 1982, avec les effets de la dévaluation de la drachme — qui entraîna un renchérissement des importations —, ces mesures eurent des implications désastreuses pour la population laborieuse.

Cette situation provoquant une levée de boucliers dans le monde du travail et les syndicats, le pouvoir fit adopter une loi-cadre sur la « socialisation des entreprises publiques ». Au terme de celle-ci, les représentants des salariés et des collectivités locales se voient octroyer un droit de regard sur la gestion, les conditions de la production et l'utilisation des crédits bancaires. Ce « contrôle » — qui reste purement consultatif et ne s'applique pas aux traités secrets conclus par les firmes — cherche à favoriser la collaboration des délégués syndicaux à la politique d'austérité. Mais il a également pour contrepartie une restriction considérable du droit de grève.

L'article IV de la loi stipule qu'aucun arrêt du travail ne pourra être déclenché sans qu'une majorité absolue de salariés s'exprime en ce sens. Ce qui rend l'exercice de ce droit pratiquement impossible. Pour ne prendre que cet exemple, la présence à une assemblée générale de tous les travailleurs d'une firme qui a des filiales dans tout le pays est une condition irréalisable.

En revanche, une telle loi permet à

l'Etat d'intervenir dans les affaires internes du mouvement ouvrier. Ses premières applications ne se firent d'ailleurs pas attendre. Dès la fin du mois de juin 1983, les unités spéciales de la police intervenaient à Athènes, contre les grévistes de la construction navale, et à Thessalonique, contre ceux du bâtiment.

Désenchantement populaire

En regard des espoirs soulevés, une telle orientation ne peut qu'alimenter un fort sentiment de déception, un désenchantement généralisé. Le PASOK use rapidement son crédit dans l'opinion ouvrière. Pour lui, les élections municipales d'octobre 1982 se sont soldées par un net recul, tandis que le Parti communiste (KKE, dit de l'extérieur) — qui soutient le gouvernement sans avoir de ministre — gagnait six points par rapport à l'année précédente.

Mais le refus populaire de la politique gouvernementale se manifeste aussi par une multiplication des grèves et des manifestations. Les employés de banque, les agents des services publics, les typographes, les travailleurs de la chimie sont tour à tour entrés en lutte. Des comités de chômeurs se constituent et mettent en cause la capitulation des gouvernants devant l'Europe capitaliste. Lors d'une marche de jeunes sans

emploi, le 7 juin à Athènes, on pouvait lire sur la banderole principale : « Le chômage ne concerne pas seulement les chômeurs, mais tous les travailleurs qui peuvent être jetés à la rue demain. Nous refusons d'être les victimes des injonctions du Marché commun et des monopoles. »

La radicalisation des revendications et l'exigence d'une rupture avec la CEE caractérisent nombre de conflits provoqués par des restructurations industrielles. Face à la faillite de plusieurs entreprises, les travailleurs du textile demandent par exemple la nationalisation de leur secteur et s'opposent aux projets européens de réduction de la production cotonnière. « Le Marché commun, c'est le chômage », criaient certains d'entre eux le 20 juillet, devant le ministère de l'Economie.

Dans les campagnes aussi...

Cette tension sociale n'épargne pas les campagnes, même si le PASOK y dispose encore d'un indéniable soutien. Les directives de l'« Europe verte », les quotas de production ou la fixation des prix se traduisent en effet par une aggravation de la situation des paysans.

Quelques chiffres sont significatifs. En 1982, les agriculteurs ont dû laisser pénétrer sur le marché

193 000 tonnes de fruits venant de la Communauté. Et sur le seul premier semestre de l'année dernière, ces importations atteignaient 180 000 tonnes. De leur côté, les producteurs de coton doivent faire passer leur récolte annuelle de 700 000 à 430 000 tonnes. Pour compléter le tableau, il faut savoir que les plans de Bruxelles prévoient que la population agricole devra être réduite à 375 000 familles d'ici 1988. Elle était de 957 000 familles en 1978

Cette orientation rejait sur les ouvriers agricoles et, par voie de conséquence, sur le taux de chômage. Pour ne citer que le cas de la Macédoine — l'une des principales régions fruitières de Grèce — les quotas de la CEE ont occasionné, dans les dix premiers jours de juillet dernier, l'inactivité de dix mille personnes.

Là encore, d'importants mouvements de lutte se développent. Le 29 juin, une conférence organisée par la Confédération des associations d'agriculteurs exigeait du gouvernement qu'il n'accepte pas les diktats de Bruxelles en matière de prix agricoles. Et tout au long du mois suivant, des milliers de paysans manifestaient aux quatre coins du pays.

On le voit, toutes ces mobilisations convergent sur un refus des lois internationales du profit capitaliste. Elles constituent, de ce fait, un puissant encouragement pour les mouvements qui se battent en faveur du retrait de l'OTAN, mouvements qui rassemblent régulièrement des centaines de milliers de Grecs. Or, sur ce point, comme sur les autres, Papandréou a oublié ses promesses. Il vient de prolonger pour cinq ans l'implantation des bases américaines.

Combien de temps le Premier ministre pourra-t-il encore conserver le même cap ? Les premières vagues de lutte montrent qu'il perd rapidement la confiance du mouvement populaire. Ce qui laisse penser que ses marges de manœuvre iront en diminuant.

Christian Picquet

En vente à la librairie La Brèche

LA BRECHE

PROFILS DE LA
SOCIAL-DEMOCRATIE
EUROPEENNE

JOHN BASS GUYTON NUNBERG MARIANO LOPEZ JULIAN ATTENBERG ALAN FREEMAN GERT-HEI JOHNSON



TOM COSTA JACQUES TESSIER FRANCISCA LONGA MARINO FERNANDEZ FERREIRA ANTONIO BOSCHETTI